

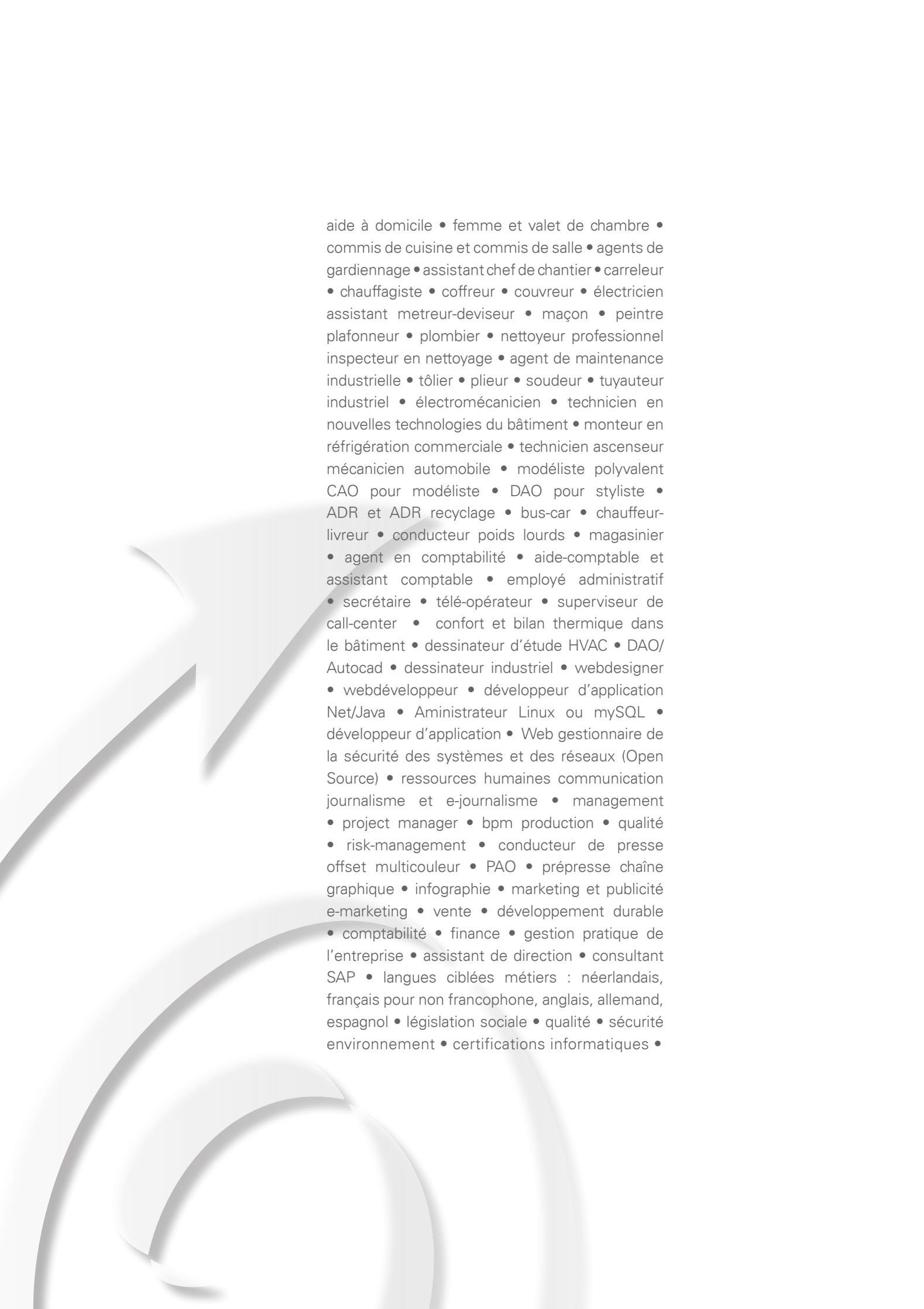


BRUXELLES
FORMATION

RAPPORT ANNUEL

2007





aide à domicile • femme et valet de chambre • commis de cuisine et commis de salle • agents de gardiennage • assistant chef de chantier • carreleur • chauffagiste • coffreur • couvreur • électricien assistant metreur-deviseur • maçon • peintre plafonneur • plombier • nettoyeur professionnel inspecteur en nettoyage • agent de maintenance industrielle • tôlier • plieur • soudeur • tuyauteur industriel • électromécanicien • technicien en nouvelles technologies du bâtiment • monteur en réfrigération commerciale • technicien ascenseur mécanicien automobile • modéliste polyvalent CAO pour modéliste • DAO pour styliste • ADR et ADR recyclage • bus-car • chauffeur-livreur • conducteur poids lourds • magasinier • agent en comptabilité • aide-comptable et assistant comptable • employé administratif • secrétaire • télé-opérateur • superviseur de call-center • confort et bilan thermique dans le bâtiment • dessinateur d'étude HVAC • DAO/ Autocad • dessinateur industriel • webdesigner • webdéveloppeur • développeur d'application Net/Java • Administrateur Linux ou MySQL • développeur d'application • Web gestionnaire de la sécurité des systèmes et des réseaux (Open Source) • ressources humaines communication journalisme et e-journalisme • management • project manager • bpm production • qualité • risk-management • conducteur de presse offset multicolore • PAO • prépresse chaîne graphique • infographie • marketing et publicité e-marketing • vente • développement durable • comptabilité • finance • gestion pratique de l'entreprise • assistant de direction • consultant SAP • langues ciblées métiers : néerlandais, français pour non francophone, anglais, allemand, espagnol • législation sociale • qualité • sécurité environnement • certifications informatiques •



**Des formations
pour un emploi**

SOMMAIRE

Sommaire	2
Liste des abréviations les plus utilisées	4
Le comité de gestion	5
Interview du Directeur Général et du Président du comité de gestion	6
1 Qu'est-ce que Bruxelles Formation ?	
1.1. Missions et objectifs	9
1.1.1. Régulateur de la formation professionnelle	9
1.1.2. Opérateur de la formation professionnelle	10
1.2. Implantations géographiques	10
1.3. Notre plan de développement	11
1.4. Le développement de l'offre de formation en 2007	14
1.5. Zoom sur 2007 – les faits marquants	16
1.6. Les objectifs européens, nationaux et régionaux	18
1.6.1. La stratégie européenne pour l'emploi	18
1.6.2. Le contrat pour l'économie et l'emploi à Bruxelles 2005-2010	18
1.7. L'environnement bruxellois	19
1.7.1. L'emploi à Bruxelles	19
1.7.2. La formation à Bruxelles	20
1.8. Le parcours du demandeur d'emploi	22
2 L'information, l'accompagnement, l'orientation et la préformation des demandeurs d'emploi en 2007	
2.1. Bruxelles Formation Carrefour	25
2.2. Bruxelles Formation Tremplin	27
3 La formation en 2007	
3.1. La modularisation	31
3.2. Référentiels et analyse des compétences	32
3.3. La validation des compétences	33
4 Les activités de formation en 2007	
4.1. Les formations qualifiantes pour demandeurs d'emploi	35
4.1.1. Bruxelles Formation Construction	35
4.1.2. Bruxelles Formation Industrie	37
4.1.3. Bruxelles Formation Logistique	39
4.1.4. Bruxelles Formation Bureau & services	41
4.1.5. Bruxelles Formation Management et multimediaTic	43
4.1.6. Bruxelles Formation Langues	46
4.2. Les formations pour demandeurs d'emploi en entreprise et en établissement d'enseignement	48
4.2.1. La formation professionnelle individuelle gérée par Bruxelles Formation (FPI-E)	48
4.2.2. La formation professionnelle individuelle co-gérée par Actiris et par Bruxelles Formation	48



4.3. L'autoformation et les formations pour travailleurs en entreprise	50
4.3.1. La formation continue par l'autoformation	50
4.3.2. La formation continue pour les entreprises	51
4.3.3. La prime de transition professionnelle	52
4.3.4. Formation des tuteurs	53

5 Tableaux récapitulatifs

5.1. Taux de mise à l'emploi un an après la formation	55
5.2. Tableaux récapitulatifs des formations pour demandeurs d'emploi	56
5.3. Tableaux récapitulatifs des formations pour travailleurs	57

6 Les activités de suivi des demandeurs d'emploi en 2007

6.1. Le service de Médiation	59
6.2. L'étude Ulysse	60

7 Les activités de Bruxelles Formation et de ses partenaires en 2007

7.1. Bruxelles Formation et le F.S.E .	63
7.2. Le comité stratégique Bruxelles Formation – Actiris	64
7.3. Les partenaires de Bruxelles Formation en 2007	
7.3.1. L'insertion socioprofessionnelle (ISP)	66
7.3.2. L'enseignement de promotion sociale (EPS)	69
7.3.3. La formation des personnes handicapées	70
7.4. Collaboration avec les fonds sectoriels	72
7.5. Participation dans les instances officielles	73
7.6. Tableau récapitulatif	74

8 Annexes

8.1. Organisation interne de Bruxelles Formation	77
8.1.1. Régulation et coordination de la production	77
8.1.2. Etudes et développement	79
8.1.3. Presse et communication	82
8.1.4. Informatique	83
8.1.5. Cellule qualité	
8.1.6. Ressources humaines et bilan social	84
8.1.7. Infrastructure	86
8.1.8. Service juridique	87
8.1.9. Budget – comptabilité – finances – acquisitions	88
8.2. Etat des dépenses et recettes budgétaires au 31/12/2007	88
8.2.1. Recettes budgétaires au 31/12/2007	88
8.2.2. Dépenses budgétaires au 31/12/2007	89
8.3. Compte des résultats au 31/12/2007	90
8.3.1. Produits au 31/12/2007	90
8.3.2. Charges au 31/12/2007	91
8.4. Bilan au 31/12/2007	92
8.4.1. Actif au 31/12/2007	92
8.4.2. Passif au 31/12/2007	93
8.5. Lettre du réviseur	94
8.6. Informations générales	96

Liste des abréviations les plus utilisées

Actiris	Office régional bruxellois de l'emploi (précédemment dénommé ORBEM)
Adr	Accords européens relatifs au transport international de marchandises dangereuses par route
Aft	Atelier de formation par le travail
Agoria	Fédération belge multisectorielle de l'industrie technologique
Bee	Bruxellois en Europe
Cai	Contrat d'apprentissage industriel
Cad Design	Centre de formation en dessin industriel
CAO	Conception assistée par ordinateur
Cdi	Contrat à durée indéterminée
CE2D	Certificat de l'enseignement du 2ème degré
Cefig	Centre d'Insertion Formation Le Grain
Cefograf	Centre de formation professionnelle des industries graphiques en Communauté française
Cefora	Centre de formation de la commission paritaire nationale auxiliaire pour employés
Cesi	Certificat d'enseignement secondaire inférieur
Cess	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
Cocof	Commission communautaire française
Cpas	Centre public d'aide sociale
Cpe	Convention de premier emploi
CPP	Contrat de projet professionnel
CSC	Confédération des syndicats chrétiens
Cts	Cellule transversale de suivi
CTSS	Certificat technique secondaire supérieur
DAO	Dessin assisté par ordinateur
Dorifor	Données régionales d'information sur les formations
Ecdl	Permis de conduire informatique européen
Educam	Fondation pour la formation professionnelle dans le secteur automobile et connexes
EFPME	Espace formation petites et moyennes entreprises
Eps	Enseignement de promotion sociale
ERE	Espace Ressources Emploi (Actiris)
Febelgra	Fonds sectoriel de l'industrie graphique
Febisp	Fédération bruxelloise des opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle
Federgon	Fédération des partenaires de l'emploi
Femb	Fonds pour les employés du secteur des fabrications métalliques
FFC	Fonds de la formation professionnelle de la construction
Forem	Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi
Fpi	Formation professionnelle individuelle
Fpi-e	Formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise
FSE	Fonds social européen
Hvac	Heating ventilation air conditioning
ISP	Insertion socioprofessionnelle
ML	Mission locale
Mos	Microsoft Office Specialist
Onem	Office national de l'emploi
OISP	Organisme d'insertion socioprofessionnelle
Pac	Plan d'accompagnement des chômeurs
PAO	Publication assistée par ordinateur
Ptp	Programme de transition professionnelle
Rac	Régime d'apprentissage construction
SFPME	Service Formation PME
Vdab	Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION

Membres représentants des travailleurs

Khadija KHOURCHA
Abel GONZALEZ RAMOS
Christian BOUCHAT
Myriam GERARD
Michel PLUVINAGE
Philippe VAN MUYLDER
Philippe VANDENABEELE

Membres représentants des employeurs

Arnaud LE GRELLE
Christian FRANZEN
Gisèle LAMBORAY
Françoise NYSENS
Pierre THONON
Roland DERIDDER
Françine WERTH

Invités permanents

Pierre-Pol MAETTER

Commissaires du gouvernement

Jean-Pierre LANDRAIN
Sylviane FRIEDLINGSTEIN

Fonctionnaires généraux

Directeur Général
Michel PEFFER

Directeur Général Adjoint
Marc THOMMES

Inspecteur Général
Christine VAN ESPEN

Interview de
de Bruno Vinikas, Président du Comité de gestion
de Michel Pfeffer, Directeur Général



Quel est le rôle de Bruxelles Formation ?

Bruxelles Formation a pour vocation de former les demandeurs d'emploi afin qu'ils répondent au mieux aux qualifications professionnelles attendues par les entreprises établies en région bruxelloise. Nos formations sont donc essentiellement qualifiantes : elles visent l'apprentissage d'un métier, dans un secteur professionnel donné. Nous avons aussi un rôle de régulateur et de coordinateur de l'offre de formations pour les Bruxellois francophones, fournie par différents acteurs.

D'année en année, nous mettons en place une organisation de plus en plus performante afin de correspondre aux besoins de nos usagers : demandeurs d'emploi et entreprises. Il en va ainsi, tant du suivi de notre plan de développement que de la mise en place d'une cellule qualité ou de la réorganisation de nos procédures internes.

Une formation auprès de votre organisme n'offre pas pour autant une garantie de trouver un emploi...

Bien entendu. Mais les résultats sont très encourageants. Le taux de placement de nos stagiaires est de 65,5 % dans les douze mois qui suivent la formation. La moitié de ces emplois sont à durée indéterminée. Notre objectif est d'augmenter encore ce taux de placement, notamment par le biais de bonnes relations avec Actiris, afin de cibler encore mieux les formations sur les besoins des entreprises et d'être plus proactifs par rapport aux fonctions critiques.

Nos langues, dont la méconnaissance est un problème crucial à Bruxelles, n'ont pas été oubliées ?

Certainement pas. Il s'agit de formations courtes de quelques semaines, ciblées par métier et axées sur l'aspect pratique et les termes fréquemment utilisés dans un métier donné.

L'argent est le nerf de la guerre. Combien doit déboursier un demandeur d'emploi pour suivre une formation auprès de votre organisme ?

Toutes les formations que nous organisons sont gratuites pour les demandeurs d'emploi.

Les entreprises établies sur le territoire de la région de Bruxelles-capitale sont surtout des entreprises de services qui emploient du personnel relativement qualifié. Qu'en est-il, dès lors, de l'avenir des jeunes bruxellois peu qualifiés ?

Dans la capitale, près d'un emploi sur deux est occupé par une personne diplômée de l'enseignement supérieur. Ceci engendre à la fois une surqualification à l'embauche et une exclusion des personnes peu ou infraqualifiées. De plus, comme les autres régions, Bruxelles sera petit à petit confronté au départ de la génération du baby-boom. Le danger de voir des offres d'emploi qui ne seront pas satisfaites, en raison de l'infraqualification, est réel. Tout notre enjeu consiste à rendre ces formations adéquates aux besoins des entreprises, pour permettre à nos stagiaires de trouver un emploi et aux entreprises de remplir les postes vacants.



Pour cela, vous ne travaillez pas sur une île déserte...

Notre comité de gestion est paritaire et constitué des partenaires sociaux (patrons - syndicats). Nous avons des conventions avec différents secteurs d'activité, nos formations se font en fonction de leurs demandes : +/- 40% de nos formations sont liées à des fonds sectoriels (construction, transport ou fabrication métallique, par exemple). Si un secteur d'activité estime avoir des besoins fondamentaux, des formations sont mises en oeuvre prioritairement.

Nous jouons également un rôle important dans la création des plates-formes de formation équipées par les centres de références, qui, outre un rôle d'interface avec les entreprises d'un secteur donné, cofinancent des formations de pointe .

Nous travaillons également activement sur la mobilité au travers de notre présence dans l'asbl Synerjob et de nos contacts privilégiés avec nos équivalents wallons et néerlandophones : le Forem et le Vdab.

Enfin, nous travaillons en étroite collaboration et partageons nos objectifs avec Actiris : être en même temps au service de la personne et de l'entreprise.

La formation en entreprise fait-elle aussi partie de l'éventail d'outils que vous utilisez pour aider les jeunes demandeurs d'emploi à s'insérer sur le marché du travail ?

Nous avons effectivement développé un programme de formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise (FPI-E). Il permet à des demandeurs d'emploi formés par Bruxelles Formation de finaliser leur formation en entreprise. Ils sont coachés et suivis par nous, ce qui est une garantie pour l'entreprise. De son côté, celle-ci paie un complément à l'allocation de chômage, sous la forme d'une prime de productivité. Ce système est intéressant pour les deux parties : il entraîne un allègement de la charge salariale pour l'entreprise et une perception d'un complément salarial pour le stagiaire. L'entreprise qui embauche un stagiaire pour un laps de temps déterminé dans le cadre de ce programme s'engage également à l'embaucher pour une durée identique sous contrat de travail à l'issue de son stage. D'après nos premières estimations, un contrat à durée indéterminée attend 85% des gens qui passent par ce système. C'est loin d'être négligeable !

Suffit-il de se présenter à Bruxelles Formation pour s'inscrire à l'une de vos formations ?

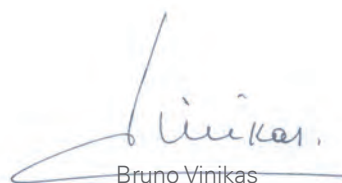
Le demandeur d'emploi qui a choisi une formation avec l'aide de nos conseillers est ensuite convoqué pour un bilan dont l'objectif est de s'assurer qu'il dispose des pré-requis et de la motivation voulues pour suivre la formation et s'y investir pleinement. S'il réussit le bilan, la formation peut débuter. S'il présente des carences plus lourdes, il est réorienté vers un de nos partenaires de l'insertion socioprofessionnelle. Si les carences sont plus légères, une formation de six à huit semaines, préalable à la formation qualifiante, est organisée.

Le contenu des formations vise-t-il uniquement les compétences techniques ?

Non, les référentiels et programmes de formation décrivent précisément, de manière modulaire, les acquis d'apprentissage que les stagiaires doivent atteindre. Parmi ces acquis, il y a des savoirs théoriques, des savoirs-faire pratiques mais aussi des savoirs être indispensables à l'exercice du métier. En outre, afin de sensibiliser les stagiaires à certains enjeux de société, et en mettant en évidence que les droits et les devoirs sont les faces d'une même médaille, celle de la citoyenneté active, nous organisons des modules spécifiques de formation à ce propos.



Michel Pfeffer



Bruno Vinikas



1



Qu'est-ce que Bruxelles Formation ?



1.1. MISSIONS ET OBJECTIFS

Pour gérer la formation professionnelle, la Cocof, dotée d'un pouvoir décretal, met en place des services et des outils, dont Bruxelles Formation ⁽¹⁾, créé par le décret du 17 mars 1994.

Bruxelles Formation est un parastatal de type B qui s'inscrit dans la gestion paritaire avec les partenaires sociaux. Cet organisme d'intérêt public bénéficie donc d'une autonomie administrative, financière et organique mais est soumis à la tutelle des ministres chargés de la formation professionnelle et du budget.

Bruxelles Formation a une double mission :

- régulateur de la formation professionnelle sur le territoire bruxellois: c'est-à-dire qu'il coordonne et gère l'offre de formation pour les Bruxellois francophones (travailleurs et demandeurs d'emploi, y compris les personnes handicapées),
- opérateur de la formation : c'est-à-dire qu'il organise directement des formations via des centres de formation qu'il crée.

1.1.1. Régulateur de la formation professionnelle

En tant que régulateur, Bruxelles Formation est appelé à contribuer à la production d'orientations, de recommandations et de règles qui permettent à l'ensemble des opérateurs partenaires de développer avec cohérence leurs missions propres, de les coordonner dans l'intérêt des usagers et des entreprises.

D'une manière générale, cette mission de régulation se décline en trois fonctions :

- observation et étude,
- concertation notamment avec les interlocuteurs sociaux et les opérateurs de formations,
- suivi et évaluation de l'engagement des partenaires.

C'est à ce titre que, par exemple :

- Bruxelles Formation remplit des tâches de coordination de l'offre de la formation professionnelle, en partenariat ou en sous-traitance avec les fonds sectoriels, les OISP⁽²⁾, les organismes de formation des classes moyennes, les établissements d'enseignement (de promotion sociale, de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de la formation en alternance), et des opérateurs de formation privés.
- Bruxelles Formation a initié le projet Ulysse qui vise à expérimenter et mettre en place un dispositif de suivi des stagiaires sur leur parcours post-formation. (voir p 60)
- Bruxelles Formation coordonne la mise en place dans la région bruxelloise du système de validation des compétences. (voir p 33)
- Bruxelles Formation coordonne la mise en œuvre des filières de formation et de passerelles pour fluidifier le parcours des stagiaires.
- Bruxelles Formation diffuse et soutient le développement de la logique des "compétences" auprès de ses partenaires en recommandant l'utilisation des référentiels métiers et activités, des référentiels compétences et des référentiels formations.

(1) Autre nom : Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (IBFFP)

(2) OISP : organismes d'insertion socio-professionnelle

1.1.2. Opérateur de la formation professionnelle

Bruxelles Formation dispense des formations dans des domaines aussi variés que les métiers du bâtiment, de l'électricité et de l'automation, de la confection, du transport et de la logistique, du secrétariat et de la comptabilité, des calls centers, de l'informatique, du marketing, de l'infographie, du dessin industriel, etc.

Bruxelles Formation Langues organise des formations langues ciblées métiers.

Les formations dispensées sont, pour la plupart, qualifiantes. Néanmoins, Bruxelles Formation Tremplin propose des formations de base ou des préformations pour préparer les stagiaires. En collaboration avec Bruxelles Formation Carrefour, il oriente, teste et aiguille les demandeurs d'emploi sur le choix de formation.

Bruxelles Formation s'adresse tant aux demandeurs d'emploi peu qualifiés et socialement discriminés qu'aux diplômés de l'enseignement supérieur ou universitaire. Il développe également des formations à l'attention d'un public de travailleurs, qu'ils soient envoyés par leur entreprise ou qu'ils viennent se présenter individuellement.

1.2. LES IMPLANTATIONS DE BRUXELLES FORMATION



1.3. NOTRE PLAN DE DÉVELOPPEMENT.

Au cours des 7 dernières années, diverses actions et mesures ont été mises en œuvre afin de concrétiser progressivement notre plan de développement :

- Phase I : 2000 à 2003, consultation de l'ensemble du personnel pédagogique et positionnement de la Direction générale.
- Phase II : 2003 à 2005, élaboration de 7 projets pédagogiques et organisationnels et détermination d'actions, 58 au total.
- Phase III : 2005 à 2010, choix des 27 priorités et mise en œuvre de celles-ci.

Un des objectifs majeurs du plan de développement est de mieux organiser les activités de Bruxelles Formation en liaison avec les politiques régionales et communautaires.

Une autre perspective consiste à permettre à Bruxelles Formation de proposer à d'autres organismes, publics et privés, une mise en commun des moyens de formation qui fournira, aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs bruxellois, les qualifications et niveaux de compétences requis par les entreprises.

Il s'agit donc d'améliorer la contribution de Bruxelles Formation à l'emploi et à l'économie en poursuivant 2 finalités majeures :

- Réduire les inégalités d'accès à l'emploi.
- Adapter la main d'œuvre à l'évolution des qualifications.



SCHÉMA COORDONNÉ DES 27 PRIORITÉS (MISE EN OEUVRE 2006-2010)

27 actions prioritaires ont été définies et adoptées par le Comité de gestion afin de nous permettre de répondre au mieux à notre vocation d'outil public :

MOYENS MIS EN OEUVRE

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION

BRUXELLES FORMATION Langues "ciblées métiers" (p.46)
BRUXELLES FORMATION Logistique (p.39)
L'informatique pour tous (p.27)

PROCESSUS D'ENTRÉE (p.25)

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR :
Dorifor
Outils d'informations &
Auto-documentation

GESTION GLOBALE DE L'ACCÈS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE

Organiser BRUXELLES FORMATION TREMPLIN
et développer ses fonctions (p.27)
Structurer le Pôle MANAGEMENT et MultimediaTIC (p.43)
Partenariat opérateur INDUSTRIE (p.37)
Préformation, filières et testings ciblées métiers (p.27)

2006-2010



OBJECTIFS

- Viser la satisfaction des utilisateurs.
- Donner une place centrale à l'usager dans le dispositif de formation.
- Gérer de manière optimale les ressources internes et externes en vue d'être performant.
- S'adapter continuellement à l'évolution de notre environnement.
- Offrir une formation professionnelle en vue de l'emploi.
- Contribuer au développement d'une économie durable en fournissant aux demandeurs d'emplois et aux travailleurs bruxellois les qualifications et niveaux de compétence requis par les entreprises.
- Etre un partenaire des entreprises, attentif à leurs besoins.

FONCTIONNEMENT ET QUALITÉ (volet gestion)

Formation continue du personnel (p.85)
Simplification et transparence des procédures internes
Visibilité (p.82)
Outils de gestion : tableaux de bord (p.79)

Harmonisation et
simplification de la gestion
des stagiaires (p.77)

PROCESSUS DE SORTIE (p.63-75)

Partenariat externe
Réseaux et mises
en situation professionnelle

FONCTIONNEMENT ET QUALITÉ (volet pédagogique)

Modularisation (p.31)
Evaluation des stagiaires (p.27)
Harmonisation des attestations de compétences
Sensibilisation à la citoyenneté (p.80)
Accueil et information des usagers (p.80)
Mesure de la satisfaction des usagers (p.80)
Suivi post-formation (Ulysse) (p.60)
Validation des compétences (p.33)
Compétences transversales

0280 02010

1.4. LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION EN 2007

Le total des recettes de Bruxelles Formation pour l'ensemble de ses activités 2007 s'élève à 31.431.527,87 euros.

Recettes 2006 : 34.437.117,30 euros

Recettes 2007 : 31.431.527,87 euros

Augmentation des heures de formation de 2006 à 2007 : 76.621 heures (soit 2,3%)

Augmentation du nombre total de stagiaires en formation de 2006 à 2007 : 206 (soit 1,6%)

La recette est subdivisée de la manière suivante :

1 Subsidés Cocof	27.049.917,03 euros
2 Subsidés FSE ⁽¹⁾	70.553,23 euros
3 Subsidés PAC ⁽²⁾	1.653.450,00 euros
4 Autres	2.657.607,61 euros

En 2007, le développement de l'offre a concerné principalement : les formations pour demandeurs d'emploi de Bruxelles Formation Langues et de Bruxelles Formation Management & MultimediaTic.

1 FSE : Fonds social européen

2 PAC : Plan d'accompagnement des chômeurs





BRUXELLES
FORMATION

ANNUUEL
20

2007



INAUGURATION DE NOTRE BÂTIMENT RUE ROYALE
Le 28 février 2007, notre Ministre de tutelle, Madame Françoise Dupuis, a inauguré notre nouveau bâtiment situé au 93 de la rue Royale. Ce bâtiment abrite Bruxelles Formation Carrefour, Bruxelles Formation Tremplin et nos partenaires de l'enseignement de promotion sociale, de l'Espace Formation PME et d'Actiris : Espace Ressources Emploi (ERE).



BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE
En juin 2007, Bruxelles Formation Logistique a ouvert un nouveau centre de formation à Forest. Ce centre accueille les formations théoriques du transport ainsi que les formations pratiques et théoriques en logistique (magasinier – cariste).



2 CV
Cette année encore, Bruxelles Formation Industrie a participé avec les stagiaires en mécanique automobile aux 24h24 2CV à Francorchamps les 10 et 11 novembre 2007. Formateur, stagiaires et pilotes se seront battus jusqu'au bout pour garder la pol position. Nous avons terminé 3ème au classement général et 1er de notre catégorie. Bel exploit !



RALLYE DES LANGUES
Le 26 septembre 2007, 550 stagiaires ont participé au Rallye des langues. Par groupes de 20 personnes, encadrés d'un parrain, ils ont sillonné Bruxelles au travers d'épreuves linguistiques et ludiques. Notre Ministre de tutelle, Madame Françoise Dupuis et notre Directeur Général, Michel Peffer ont procédé à la remise des prix aux Halles Saint-Géry.

FORMATION À LA CITOYENNETÉ
pour 582 stagiaires de Bruxelles Formation.



SÉMINAIRE DE FORMATION - 5/12/2007
Initiation aux concepts pédagogiques pour
76 formateurs d'ISP, organisée par Bruxelles
Formation.



VISITE DU PRINCE PHILIPPE DANS
LE CADRE DE L'ASBL SYNERJOB
Le 29 septembre 2007, le Prince
Philippe s'est rendu à Bruxelles
Formation industrie dans le cadre
du "Bannemarkt" : bourse à
l'emploi interrégionale organisée
par l'asbl Synerjob à l'initiative
du VDAB.
Celle-ci regroupe les institutions
publiques actives dans le
domaine de l'emploi et de la
formation. Le Prince Philippe a
voulu encourager les demandeurs
d'emploi francophones à aller
travailler en Flandre.



SITE INTERNET

Depuis le 1er septembre 2007, notre nouveau site Internet est en ligne :
www.bruxellesformation.be.
Vous avez été plus de 140.000 à le visiter en 2007.

VISIBILITÉ

Pour améliorer notre visibilité en région bruxelloise, différentes campagnes
ont été menées en 2007 : tram, radio, Tv, signalétique externe de nos
bâtiments, ...



CELLULE RELATIONS ENTREPRISES
En 2007, Bruxelles Formation a
créé la cellule relations entreprises.
L'objectif est de renforcer les
collaborations avec les entreprises et
les acteurs du marché du travail afin
de mieux appréhender leurs besoins
et d'y répondre par une offre de
formation et de service adaptée.

1.6. LES OBJECTIFS EUROPÉENS, NATIONAUX ET RÉGIONAUX

1.6.1 La stratégie européenne pour l'emploi

Depuis 1998, chaque état membre doit intégrer les lignes directrices pour l'emploi dans sa politique nationale. Par contre, les politiques européennes en matière d'enseignement et de formation ne sont pas contraignantes. Elles sont cependant évaluées. Des contributions nationales sont également demandées. Bruxelles Formation intègre ces politiques européennes dans ses programmes de formation.

En 2000, le conseil européen de Lisbonne intensifie la lutte contre le chômage et fixe parallèlement 3 objectifs majeurs pour l'enseignement et la formation : améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation, faciliter l'accès de tous aux systèmes d'éducation et de formation, ouvrir les systèmes d'éducation et de formation au monde extérieur.

En 2002, la Déclaration de Copenhague vise une meilleure articulation entre les systèmes d'enseignement et de formation professionnelle. Ces passerelles seront assurées par :

- le curriculum vitae européen (transparence des compétences et des qualifications),
- le transfert d'unités capitalisables (modules réussis, reconnus et certifiés) entre l'enseignement et la formation,
- l'établissement de critères de qualité communs à l'enseignement et à la formation,
- la validation des acquis non certifiés (acquis par l'expérience professionnelle, le savoir-être, le savoir-faire, ...).

En 2003, le programme « Education et Formation 2010 » fixe deux objectifs majeurs pour la formation professionnelle d'ici à 2010 :

- abaisser à 10% maximum le taux de jeunes quittant prématurément l'école (c'est-à-dire sans qualification),
- fixer à 12,5% minimum le taux moyen de participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie pour la population en âge de travailler (25 à 64 ans).

En 2007, trois dossiers ont évolué en formation professionnelle :

- Le cadre européen des certifications (EFC) : outil qui permet de rendre visible le niveau des formations (positionnement des formations sur une échelle à huit niveaux) afin de favoriser la mobilité des apprenants et travailleurs en Europe.
- Les crédits européens pour l'enseignement (ECVET) : outil qui favorise également la mobilité des apprenants et travailleurs par la reconnaissance d'acquis d'apprentissage certifiés. Le développement des ECVET est à mettre en relation avec la modularisation des formations.
- Les compétences clés : une recommandation commune du Parlement et du Conseil européens a été adoptée en 2006. Elle définit huit compétences clés qui devraient être maîtrisées par tous les citoyens européens dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.



1.6.2. Le contrat pour l'économie et l'emploi à Bruxelles (2005-2010)

Issu de la déclaration de politique générale du gouvernement bruxellois, le contrat pour l'économie et l'emploi est un outil politique qui vise, sur une durée de 5 ans :

- la réduction du taux de chômage à Bruxelles par la création d'emplois et par l'intégration dans les emplois vacants de Bruxellois via le renforcement du processus de formation,
- le redéploiement de la région de Bruxelles-Capitale en remettant l'entreprise au cœur des préoccupations de la ville.

Ce contrat a été élaboré conjointement avec les partenaires sociaux bruxellois et les membres du gouvernement de la Région. Une cellule de suivi et d'évaluation du contrat a été constituée au sein du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le plan de développement de Bruxelles Formation (p.11) s'inscrit clairement dans les priorités établies dans le contrat pour l'économie et l'emploi.

1.7. L'ENVIRONNEMENT BRUXELLOIS

Pour rappel, l'emploi est une matière régionale. A Bruxelles, cette matière «bilingue» est gérée par la Région de Bruxelles-Capitale. Elle concerne les travailleurs et les demandeurs d'emploi, francophones ou néerlandophones. Matière communautaire, la formation professionnelle relève de la Cocof pour les Bruxellois francophones, de la Communauté flamande et de la Vlaamse Gemeenschap Commissie pour les Bruxellois néerlandophones.

1.7.1. L'emploi à Bruxelles

L'environnement socio-économique bruxellois est contrasté. La Région de Bruxelles-Capitale est une des régions les plus riches d'Europe mais Bruxelles produit aussi exclusion, chômage et pauvreté. Le taux de chômage à Bruxelles est de l'ordre de 20%.

L'emploi bruxellois est essentiellement tertiaire. Bruxelles utilise des travailleurs hautement qualifiés; près d'un poste de travail sur deux est occupé par un diplômé de l'enseignement supérieur. Ce phénomène engendre à la fois une surqualification à l'embauche et une exclusion du travailleur peu qualifié.

Le phénomène dit de la « navette » nuit à l'emploi occupé par les Bruxellois. De nombreux Wallons et Flamands travaillent dans la capitale alors que seuls 15% des Bruxellois occupent un emploi en dehors de Bruxelles.

Le chômage bruxellois, plus important que dans les deux autres régions, est essentiellement celui des personnes peu qualifiées, des jeunes (35 %) et des personnes d'origine étrangère. La discrimination à l'embauche à l'égard des candidats non européens est une réalité.

Bruxelles compte aussi le taux le plus élevé de chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur et universitaire.

1.7.2. La formation à Bruxelles

Les formations sont classées par catégories :

- **L'alphabétisation** permet d'acquérir les premières notions en calcul et en français (lu et écrit). Elle s'adresse à des personnes ne possédant pas leur certificat d'étude de base.
- **La formation de base ou préformation** vise l'acquisition de pré requis ou la remise à niveau des connaissances nécessaires pour exercer un emploi ou pour entrer en formation «qualifiante».
- **La formation qualifiante** vise l'apprentissage d'un métier dans un secteur professionnel donné. Elle permet l'accès à une qualification professionnelle et à un emploi rémunéré. Elle concerne aussi l'actualisation des connaissances ou le perfectionnement dans une fonction ou un métier.
- **La formation qualifiante en alternance** vise un apprentissage théorique en centre scolaire ou de formation et un apprentissage en entreprise (alternance des périodes).
- **La formation par le travail** permet l'apprentissage d'un métier par une mise en situation de travail réelle. Elle s'adresse aux personnes qui n'ont pas obtenu le certificat d'enseignement secondaire inférieur.

BRUXELLES FORMATION dispense des formations qualifiantes. L'offre de formation est pertinente par rapport à l'emploi, ce qui signifie qu'elle est adaptée au marché du travail bruxellois. Les métiers actuellement couverts relèvent de l'industrie, de la construction, du transport et de la logistique, du secrétariat et de la comptabilité, de l'informatique, de la communicative, de la gestion et des techniques de vente, ...

Bruxelles Formation Tremplin dispense aussi des formations de base ou des préformations pour préparer les demandeurs d'emploi aux formations qualifiantes.

Bruxelles Formation Langues organise des formations « langues ciblées métier ».

L'ESPACE FORMATION PME (EFPME) dispense des formations qualifiantes en alternance pour des candidats âgés de 15 ans minimum. L'EFPME prépare le candidat à l'apprentissage d'un métier, à l'exercice d'une profession indépendante (formation chef d'entreprise), à l'actualisation de ses connaissances ou, si nécessaire, à sa réorientation professionnelle.

Les métiers couverts relèvent des soins à la personne (coiffeur, ...), des métiers de bouche (boucher, restaurateur, boulanger,...), des métiers du bâtiment (électricien, plombier, peintre,...), des métiers verts (fleuriste, arboriste,...), des métiers d'artisans ou de détaillants (bijoutier, photographe,...).



LES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (OISP) dispensent des formations en alphabétisation, des formations de base et qualifiantes et des formations qualifiantes par le travail. Elles s'adressent à un public qui connaît des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les Missions locales font de la guidance professionnelle.

Les formations dispensées touchent des domaines très diversifiés : garde-malade, animateur, commis de cuisine, steward de prévention et de sécurité, etc....(voir p.66)

L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE propose aussi une gamme très étendue de formations, souvent en horaire décalé, pour les rendre compatibles avec une activité de formation professionnelle. Il dispense également des formations continues ou du perfectionnement comme complément d'une formation initiale. Il s'adresse aux personnes âgées de 15 ans minimum qui ont suivi au moins deux années scolaires dans l'enseignement de plein exercice.

Les domaines de formation sont divers : métiers de bouche, langues, économie, chimie, environnement, sciences administratives, etc.... (voir p.69)

LA FORMATION POUR HANDICAPÉS : Depuis le 1er juillet 1997, Bruxelles Formation gère à Bruxelles les compétences de la formation professionnelle pour les personnes handicapées en collaboration avec le service bruxellois francophone des personnes handicapées (SBFPH) relevant de l'administration de la Cocof. (voir p.70)



www.bruxellesformation.be - www.dorifor.be

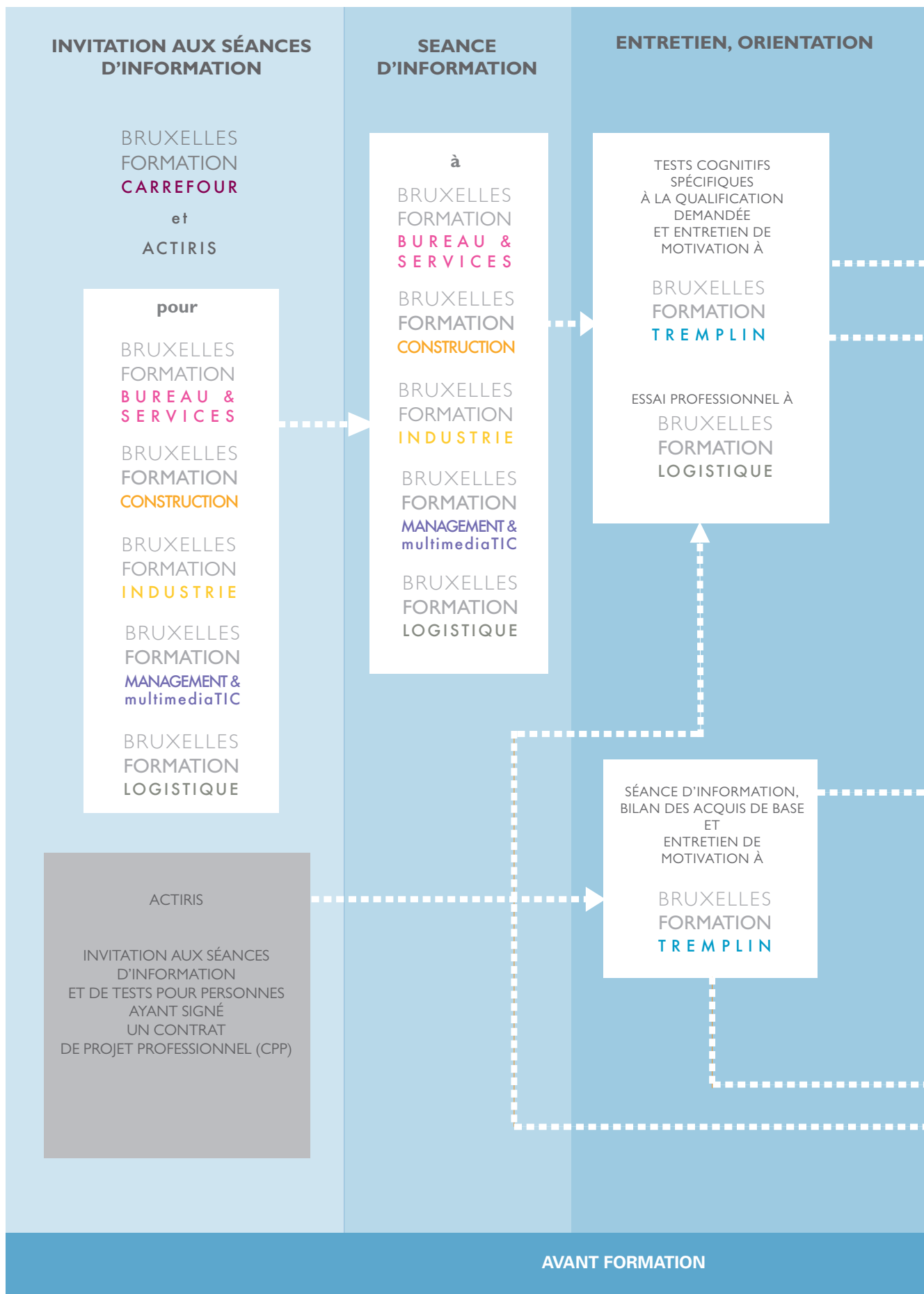
**des formations
pour un emploi**

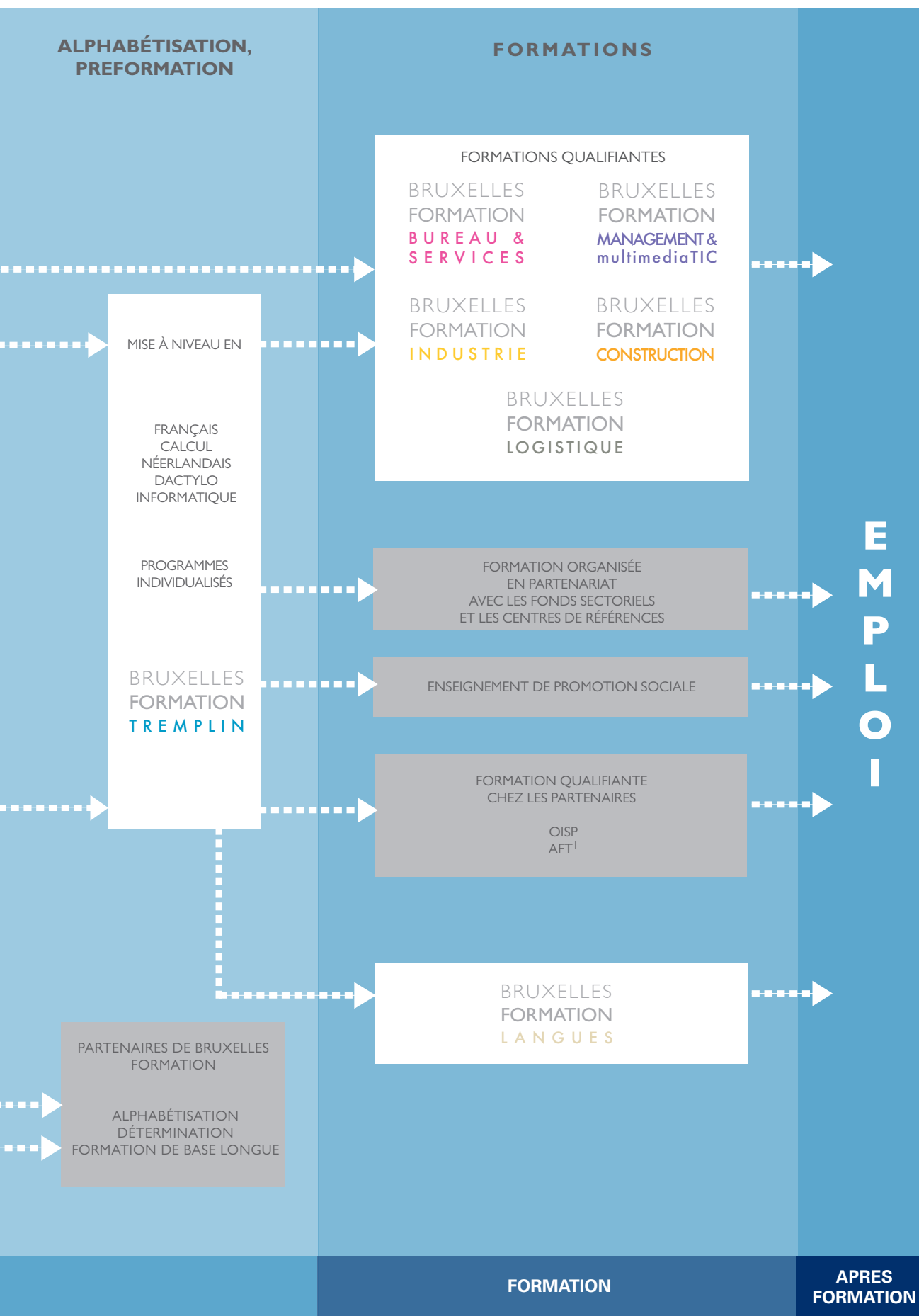
BRUXELLES
FORMATION
CARREFOUR

Rue Royale, 93 (1er étage)
1000 Bruxelles

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H30**







(1) AFT : atelier de formation par le travail



2

L'information, l'accompagnement et l'orientation des demandeurs d'emploi en 2007

2.1. BRUXELLES FORMATION CARREFOUR

Responsable du Centre : Dominique Lorent(ff)

Nombre de collaborateurs : 12 conseillers (9,5 équivalents temps plein), 4 conseillers Promotion sociale, 1 conseiller EFPME, 1 conseiller SFPME et 1 administratif (1 temps plein).

Situé au 93 rue Royale, Bruxelles Formation Carrefour est le Centre d'information et de conseil en formation professionnelle de Bruxelles Formation.

Son objectif est d'informer, documenter et conseiller les demandeurs d'emploi, les travailleurs et les entreprises sur les possibilités de formation en Région bruxelloise, et, en particulier de présenter l'offre de formation de Bruxelles Formation.

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR c'est :

Un espace accueillant et signifiant de +/- 365 m2 structuré en thématiques, permettant à l'utilisateur de s'informer, de se documenter, de solliciter un conseil sur sa recherche de formation. Le centre accueille l'utilisateur de manière individuelle ou en groupe.

Un lieu d'écoute et de conseil : Les conseillers présents aident l'utilisateur à se positionner par rapport à ses choix de formation, ils lui donnent des pistes de réflexions tenant compte de paramètres propres à sa situation personnelle et à l'environnement socioprofessionnel.

Les conseillers de chaque réseau de formation apportent à l'utilisateur leurs connaissances spécifiques et dispensent les informations nécessaires sur l'accès en formation. Les conseillers Bruxelles Formation délivrent aussi les invitations nécessaires pour participer aux séances d'information et/ou de tests organisées pour les produits de Bruxelles Formation Construction, Industrie, Logistique, Bureau & Services et Tremplin.

Un ensemble d'outils adaptés à un large public, quotidiennement actualisés et améliorés par les conseillers, en fonction des besoins des usagers, permettant une recherche aisée de l'information.

DES BASES DE DONNÉES (sur 30 ordinateurs disponibles pour les usagers)

- **DORIFOR** (Données Régionales d'Information sur la Formation) : www.dorifor.be
Recense la totalité des formations pour adultes en région bruxelloise. Plus de 3.000 formations dispensées par 800 organismes dont Bruxelles Formation y sont présentées sous forme de fiches concrètes : résumé de la formation, conditions d'accès, horaires, fréquence, certification proposée ...
- **PARTIR** : www.bruxellesformation.be/Euroguidance
Répertorie les sites de formations et de stages professionnels en Europe.

DE LA DOCUMENTATION (en libre lecture ou à emporter)

- 3.000 fiches formations classées par domaines et sous-domaines, 800 fiches métiers, 1.555 articles de presses, 900 références Internet métiers, 500 livres, ...

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR c'est aussi :

La représentation de Bruxelles Formation dans divers salons et bourses à l'emploi et à la formation.

La participation, avec les partenaires emploi et formation des autres régions, à l'information des personnes reprises dans le cadre de licenciements collectifs en Région bruxelloise.

La collaboration à l'élaboration d'outils d'information (informatiques ou autres) nécessitant des données sur l'offre de formation en Région de Bruxelles-Capitale : bases de données IMT-B, EVOLURIS, Métiers du Tourisme et du Patrimoine, PLOTEUS, brochure « Comment voir l'avenir autrement ? » éditée par la Cocof, ...

L'organisation de séances d'information et de journées d'études et d'échanges à destination d'agents du monde de la formation, de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle sur différents thèmes : validation des compétences, formations en alternance, outils de bilantage en orientation, possibilités de stages professionnels en Europe ...

La gestion du projet Léonardo BEE (Bruxellois En Europe) permettant à des jeunes demandeurs d'emploi bruxellois d'effectuer un stage professionnel de 3 mois dans un pays européen.

L'accueil de groupes de conseillers étrangers venant s'informer sur les structures d'orientation, d'études et de formation en Belgique francophone (Bruxelles Formation Carrefour fait partie du réseau Euroguidance, y représente le centre belge de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, et est membre de l'ASBL « Orientation à 12 »).

Deux événements en 2007 :

L'inauguration par Madame Françoise Dupuis, notre Ministre de tutelle, de notre nouvel espace d'accueil rue Royale.

L'installation d'un service Espace Ressources Emploi (ERE) d'Actiris permettant aux usagers de recevoir informations et conseils pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

Quelques chiffres pour 2007 :

Fréquentation globale du centre : 32.295 usagers

Visites individuelles : 31.461 usagers

Accueils de groupes : 693 usagers

Événements /journées d'études et d'échanges : 141 usagers

En 2007 : 15 jeunes Bruxellois ont bénéficié d'une bourse BEE pour un total de 6.510 heures de stages.

Nombre de personnes rencontrées hors centre : 1.604 usagers

4.471 invitations délivrées pour participer à une séance d'information à Bruxelles Formation.

Nombre de connexions par mois sur notre site Dorifor : plus de 30.000 personnes.



2.2 BRUXELLES FORMATION TREMPLIN

Directrice de Pôle : Evelyne Coppens

*Nombre de collaborateurs : 5 administratifs (5 équivalents temps plein) – 23 pédagogiques.
(18,9 équivalents temps plein)*

L'objectif principal de Bruxelles Formation Tremplin est de procéder aux sélections et de proposer des modules de remises à niveau des connaissances de base des candidats aux formations qualifiantes de Bruxelles Formation Industrie, Bruxelles Formation Construction et Bruxelles Formation Bureau et Services.

Pour répondre à ces objectifs, Bruxelles Formation Tremplin accomplit différentes missions:

- prise en charge administrative et pédagogique des candidats aux formations,
- organisation de bilans portant sur les connaissances spécifiquement liées aux critères d'accès aux formations demandées,
- entretiens individuels pour confirmer le choix de formation du candidat et vérifier sa motivation,
- organisation de formations de base individualisées pour permettre l'accès aux formations qualifiantes,
- tests en fin de formation de base pour évaluer les acquis,
- délibération des candidats admissibles en formation qualifiante et réorientation en cas de refus d'accès.

Un autre objectif important est d'organiser des formations de base et un parcours de formation pour les personnes ayant signé un CPP⁽¹⁾ avec Actiris.

Contenus des formations de base :

Pour les formations dispensées par Bruxelles Formation Industrie et Bruxelles Formation Construction :

- (re)mises à niveau en calcul, géométrie, système métrique, raisonnement, etc. adaptées aux contenus et niveaux requis pour l'admission en formation qualifiante.

Pour les formations de Bruxelles Formation Bureau et Services :

- (re)mises à niveau en français, néerlandais, (oral et écrit), calcul, clavier, bureautique, organisées en fonction des besoins et des objectifs de chaque stagiaire.

Pour les demandeurs d'emploi ayant signé un CPP :

- (re)mises à niveau en français (structure de la phrase, orthographe d'usage et grammatical), calcul, clavier, néerlandais oral.

En 2007, Bruxelles Formation Tremplin a également réalisé les actions suivantes :

- Dans le cadre de sa mission de gestion partielle du contrat de projet professionnel (CPP), coordination d'une action de formation organisée chez un de nos partenaires: le certificat d'enseignement du deuxième degré professionnel.

(1) CPP: contrat de projet professionnel

Dans le cadre d'un partenariat avec :

- l'EFPME ⁽¹⁾ : coordination des formations d'agents de gardiennage (base et contrôle des personnes).
- l'enseignement de promotion sociale (EPFC) : enseignement du néerlandais pour les personnes suivant la formation de techniciens en comptabilité permettant d'obtenir le CTSS ⁽²⁾.
- le Fonds de Formation du Secteur Horeca : femmes et valets de chambre, commis de cuisine et commis de salle.

En 2007, Bruxelles Formation Tremplin a également développé un programme de lutte contre la fracture numérique :

- formations « Microsoft Suite Office » s'adressant à un public professionnellement qualifié mais ayant besoin de cette formation dans sa recherche d'emploi,
- programmes d'au moins 25 heures d'initiation à l'informatique intégrés dans les formations de base de tous les stagiaires en formation,
- programmes intensifs d'initiation au PC d'une durée de 120h et ce, en partenariat avec l'asbl Euclides et en gestion propre.

Dans le cadre de son objectif "amorce de parcours de formation" pour les CPP, Bruxelles Formation Tremplin propose un bilan des acquis de base, évalue la faisabilité du projet professionnel de chaque personne individuellement et en détermine les étapes.

Le parcours de formation déterminé avec le stagiaire peut avoir lieu à Bruxelles Formation Tremplin, dans un autre pôle de Bruxelles Formation si les acquis de base se révèlent suffisants pour y suivre une formation qualifiante, chez un partenaire, sous réserve de la réussite des tests de sélection, auprès d'une Mission locale en détermination professionnelle, auprès de centres de formation non conventionnés par Bruxelles Formation, des services d'aide psychosociale, ...

En fin de module, une évaluation des acquis et de la motivation de chaque stagiaire est réalisée et permet de déterminer l'étape suivante : entrée en formation qualifiante au sein de Bruxelles Formation ou chez un partenaire, approfondissement de la remise à niveau (possibilité de suivre un deuxième module), préformation ciblée chez un partenaire, détermination professionnelle en Mission locale, retour sur le marché de l'emploi, entrée dans un Centre de formation non conventionné (Promotion sociale, par exemple).

Avertissement sur les tableaux

Il s'agit toujours du nombre de stagiaires distincts ayant effectué au moins une heure de formation au cours de l'année 2007. Ils ne sont pas additionnables : un stagiaire ayant suivi deux formations dans le même centre sera compté une fois dans chaque formation, mais une seule fois dans le total du centre. Les heures de formation correspondent à des "heures stagiaires".

(1) EFPME : Espace Formation PME

(2) CTSS : certificat technique secondaire supérieur



Bruxelles Formation Tremplin						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent de sécurité ⁵	6002	49	0	0	6002	49
Commis de cuisine ³	11338	16	0	0	11338	16
Commis de salle ³	11986	15	0	0	11986	15
Femme/Valet de chambre ³	2225	9	0	0	2225	9
Formation de base	40067	284	16	1	40083	285
Formation de base calcul intensif	12644	146	48	1	12692	147
Formation de base CE2D ² professionnel	12172	17	0	0	12172	17
Formation de base français/calcul/néerlandais ¹	33951	157	0	0	33951	157
Formation de base français/néerlandais ¹	4822	44	0	0	4822	44
Formation de base initiation PC ⁴	14539	143	186	1	14725	144
Formation de base initiation PC ⁴ (VW)	111	2	84	6	195	8
Formation de base néerlandais ¹	144	2	0	0	144	2
Formation de base suite Office	8825	61	366	3	9191	64
Français langue étrangère ¹	316	2	0	0	316	2
Technicien en comptabilité ¹	435	4	0	0	435	4
Total 2007	159575	907	700	11	160275	918
Total 2006	164543	960	444	5	164987	965
Variation 2006-2007	-3,0%	-5,5%	+57,7%	+120,0%	-2,9%	-4,9%

Profil des stagiaires - Bruxelles Formation Tremplin – 2007 – en %					
Hommes	44,4	Moins de 25 ans	24,6	Primaire ou moins	13,6
Femmes	55,6	25-34 ans	34,9	CESI	21,6
Belges	69,4	35-44 ans	28,8	CESS	31,8
Européens	7,3	45-54 ans	11,3	Supérieur	6,4
Autres	23,3	55 ans et plus	0,4	Autre / Indéterminé	26,6

Européens = Europe des 27

(1) Partenariat avec l'EPFC

(2) Partenariat avec la Cobeff

(3) Partenariat avec l'HORECA

(4) Partenariat avec EUCLIDES

(5) Partenariat avec l'EFPME

3

La formation en 2007



3.1. LA MODULARISATION

Depuis 2006, la Direction de Bruxelles Formation a retenu la "modularisation des formations" comme une des priorités de son plan de développement. Elle souhaite ainsi favoriser les passerelles et les filières de formation entre opérateurs, réduire et optimiser les temps individuels de formation, rentabiliser les capacités de formation des centres de Bruxelles Formation.

Dès 2003, des expérimentations d'organisation modulaire des formations qualifiantes avaient été menées à Bruxelles Formation Bureau et Services sur les formations «employé administratif» et «secrétaire», suivies en 2005 par une expérimentation sur «agent en comptabilité» et «assistant comptable». Ces formations aujourd'hui structurelles, ont ouvert de nouvelles possibilités d'offres de formation tels que des modules isolés. Nous travaillons sur le développement de modules d'extension ou de perfectionnement.

En 2007, Bruxelles Formation Construction a expérimenté des parcours de formation modularisés pour les produits coffreur et monteur chauffage central et Bruxelles Formation Industrie pour les produits mécanicien automobile et soudeur. Les perspectives pour 2008 sont, à Bruxelles Formation Construction, le développement des produits maçon et installateur électricien résidentiel.

L'organisation modulaire vise la construction et l'expérimentation de dispositifs de formation basés sur un découpage des objectifs de la formation en modules. Elle se base sur la démarche référentielle adoptée par Bruxelles Formation, chaque module se rapportant en effet à une activité ou à une ou plusieurs compétence(s) du métier visé.

De nombreux enjeux nous poussent à nous engager dans cette voie : les développements européens en matière d'ECVET ⁽¹⁾, les niveaux de qualification, l'adoption d'une logique cohérente avec les développements du Consortium de validation des compétences ; les projets de passerelles entre opérateurs et in fine le fait de permettre à l'usager de valoriser ses acquis par la reconnaissance et la capitalisation de ceux-ci.

Découper la formation en modules implique un mode d'organisation spécifique des ressources et des méthodes pour atteindre les objectifs définis pour la formation.

En 2008, une attention particulière sera consacrée à la formalisation des outils nécessaires à la modularisation : cahier des charges, tableaux de bord de gestion des parcours, processus de décision, dossier du candidat.

En formation professionnelle, les finalités de la modularisation sont, outre l'acquisition de compétences, la possibilité de parcours individualisés. Dans cette perspective, en 2008, le processus de positionnement de l'individu, la souplesse et la flexibilité des parcours-types seront revisités tout en veillant à la faisabilité du processus pour l'individu et pour le centre de formation.

(1) ECVET : dispositif des crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnel

3.2. RÉFÉRENTIELS ET ANALYSE DES COMPÉTENCES

Dans le champ de la formation professionnelle, la démarche référentielle se situe à l'interface de l'emploi et de la formation. Elle permet de fixer des balises pour la formation en termes de méthode et de produits, en laissant aux différents acteurs le soin de définir sur cette base les modalités de leurs interventions respectives.

La démarche référentielle est donc à la fois :

- une méthode d'analyse qui établit un lien entre situation de travail, compétences et formation,
- un ensemble de produits issus de l'application «standardisée» de cette méthode (référentiel métier, activités, compétences et référentiel formation),
- un support à l'accompagnement pédagogique des formateurs.

Pour Bruxelles Formation, la démarche référentielle s'inscrit dans un double objectif :

- S'outiller en propre pour développer une offre de formation qualifiante axée sur des compétences professionnelles définies par rapport à des métiers et à des situations professionnelles concrètes tout en favorisant l'individualisation des parcours de formation et en apportant une réponse personnalisée aux besoins et attentes des stagiaires.
- Etablir des points de repère : les référentiels donnent une lisibilité au dispositif de formation et d'évaluation permettant l'établissement de contrats clairs entre l'organisme de formation et ses utilisateurs ou partenaires.

La démarche référentielle a été déployée au sein de Bruxelles Formation Logistique, Bruxelles Formation Bureau & services, Bruxelles Formation Management et multimediaTic, Bruxelles Formation Construction et Bruxelles Formation Industrie dans le cadre de la conception, du développement et/ou de la maintenance des produits de formation suivants : chauffeur poids lourd, agent en comptabilité, assistant comptable, employé administratif, secrétaire, webdesigner, web développeur, conducteur de presse offset, coffreur, monteur en chauffage central, mécanicien automobile et soudeur.

Son implantation progressive au sein de Bruxelles Formation croise d'autres problématiques traitées par ailleurs dans le cadre du plan de développement : la modularisation des formations, l'organisation de passerelles intra ou inter opérateur(s), l'évaluation des stagiaires, la reconnaissance des acquis, la validation des compétences, ...



3.3. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES

Depuis février 2004, Bruxelles Formation accueille dans ses locaux, le Comité directeur et la Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences.

L'objectif majeur de ce dispositif est de permettre aux personnes de plus de 18 ans de faire reconnaître officiellement des compétences acquises par l'expérience de travail, par la formation professionnelle et/ou par l'expérience de vie. Cette reconnaissance est organisée via un Consortium d'organismes publics regroupant : Bruxelles Formation, l'Enseignement de promotion sociale, le Forem, l'IFAPME, le SFPME, lesquels mettent en œuvre les centres de validation. Les compétences sont formellement reconnues au travers de « Titres de compétences » délivrés, au nom de la Communauté Française, de la Région Wallonne et de la Commission Communautaire Française, suite à une épreuve de validation dans un Centre agréé.

Cette procédure s'adresse aux travailleurs ou aux demandeurs d'emploi - ces derniers ayant la priorité - ainsi que les personnes ne disposant pas du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (Cess).

Fin décembre 2007, une centaine de titres de compétences étaient disponibles pour une quarantaine de métiers. Ces métiers appartiennent tous aux fonctions dites « critiques », c'est-à-dire aux métiers pour lesquels il existe une pénurie de main d'œuvre :

Administratif	aide-comptable, opérateur call-center, employé administratif, employé de services commerciaux.
Alimentation	découpeur-désosseur, ouvrier boulanger-pâtissier, préparateur vendeur en boucherie.
Automobile	mécanicien d'entretien de véhicules privés et utilitaires légers.
Chimie	opérateur de production des industries de chimie de base, opérateur de production des industries pharmaceutiques, opérateur de production en plasturgie.
Construction	maçon, carreleur, peintre en bâtiment, coffreur, couvreur, installateur sanitaire, monteur en chauffage central, conducteur d'engins de terrassement, peintre industriel, plafonneur, poseur de fermetures menuisées, ouvrier de voirie.
Culture	auxiliaire technique du spectacle.
Electricité	monteur frigoriste, électricien industriel, installateur électricien résidentiel.
Non-marchand	aide-ménagère, assistante ménagère en collectivité.
Secteur vert	grimpeur-élagueur.
Technique	mécanicien d'entretien, mécanicien automatique, technicien en système d'usinage, tuyauteur industriel, opérateur de production des industries du verre.
Service aux personnes	Coiffeur.

Bruxelles Formation Construction est reconnu comme Centre de validation agréé pour les métiers de maçon, d'installateur sanitaire et de carreleur. Bruxelles Formation Bureau et Services est reconnu comme Centre de validation agréé pour le métier d'aide-comptable.

Le financement du Consortium de validation des compétences est assuré par les opérateurs partenaires qui mettent du personnel à disposition, les gouvernements de la Région wallonne, de la Communauté Française et de la Cocof qui interviennent dans le coût des actions de validation et le FSE. La Cocof, via Bruxelles Formation, contribue à hauteur de 20% à la mise publique totale du Consortium.

En 2007, 56 validations ont été réalisées par Bruxelles formation.



4



Les activités de formation en 2007



4.1. LES FORMATIONS QUALIFIANTES POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

4.1.1. BRUXELLES FORMATION CONSTRUCTION

Directeur de Pôle : Louis Boutriau

Nombre de collaborateurs : 8 administratifs (8 équivalents temps plein) - 17 pédagogiques (16,6 équivalents temps plein)

Les formations proposées par Bruxelles Formation Construction concernent les métiers de la construction - coffreur, maçon, couvreur-zingueur, plafonneur, carreleur, peintre, installateur sanitaire, chauffagiste, électricien du bâtiment - et celui du nettoyage professionnel.

Ces formations, d'une durée moyenne de 30 semaines, sont destinées à des adultes demandeurs d'emploi; elles sont généralement suivies d'un stage en entreprise. Grâce à leur caractère technique et qualifiant, elles débouchent dans la majorité des cas sur des emplois dans le secteur secondaire. Elles sont complétées par un module de néerlandais "orienté métier" et un module "citoyenneté".

Bruxelles Formation Construction organise également des modules plus courts et à la carte destinés aux travailleurs des secteurs public et privé souhaitant se recycler ou se perfectionner.

Certaines de ces formations se font en convention avec les fonds sectoriels partenaires suivants :

- le Centre de formation du nettoyage (CFN)
- le Fonds de la formation professionnelle de la construction (FFC)
- la Fondation pour l'éducation et pour la formation professionnelle - secteur des électriciens (Formelec)
- le Centre de formation de la Cpnae (Cefora), en assistant chef de chantier, assistant mètreur deviseur, inspecteur en nettoyage.

Pour 2007, quelques événements peuvent être mis en évidence :

- Bruxelles Formation Construction a été reconnu comme Centre de validation des compétences pour le métier de carreleur et a vu son agrément pour le métier de maçon renouvelé; des épreuves de validation ont été organisées pour ces métiers ainsi que pour l'installateur sanitaire.
- La formation en techniques de construction destinée aux travailleurs des entreprises associées au FFC s'est poursuivie sur 20 samedis.
- Les différents référentiels des métiers de coffreur, d'installateur sanitaire, de chauffagiste ont fait l'objet d'une refonte complète.

Bruxelles Formation Construction est toujours très actif dans la promotion et la supervision des formations professionnelles individuelles d'intégration en entreprise (FPI-E). (voir p 48).

Bruxelles Formation Construction – hors FPI-E et RAC						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Aide à domicile	506	15	0	0	506	15
Assistant chef de chantier	8807	14	0	0	8807	14
Assistant chef d'équipe	216	3	3798	59	4014	62
Assistant metreur-deviseur	8314	24	0	0	8314	24
Carreleur	13118	26	64	3	13182	29
Chauffage central	10984	12	0	0	10984	12
Coffreur	4507	18	2280	37	6787	55
Couvreur	10164	28	240	4	10404	32
Electricien du bâtiment	12839	24	344	10	13183	34
Inspecteur en nettoyage	5303	21	0	0	5303	21
Maçon	23441	121	1536	65	24977	186
Nettoyeur professionnel	15194	34	2723	115	17917	149
Peintre	12044	25	0	0	12044	25
Plafonneur	8056	24	1188	20	9244	44
Plombier	10979	20	357	9	11336	29
Préformation coffreur	429	10	0	0	429	10
Préparation examen protection civile	829	12	0	0	829	12
Réglage de brûleurs	1078	6	0	0	1078	6
Validation des compétences maçon	0	0	84	6	84	6
Validation des compétences carreleur	0	0	24	4	24	4
Validation installateur sanitaire	0	0	24	4	24	4
Total Construction hors FPI-E et RAC	146806	420	12662	317	159468	737

Bruxelles Formation Construction – FPI-E et RAC						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent de maintenance HVAC	263	1	0	0	263	1
Assistant chef de chantier	1668	4	0	0	1668	4
Assistant metreur-deviseur	917	2	0	0	917	2
Carreleur	1582	3	0	0	1582	3
Couvreur	1427	3	428	4	1854	7
Maçon	4400	9	0	0	4400	9
Monteur en chauffage central	0	0	210	2	210	2
Nettoyeur professionnel	1603	6	0	0	1603	6
Peintre	552	1	353	2	905	3
Plafonneur	1616	4	0	0	1616	4
Plombier	1954	2	0	0	1954	2
Total Construction, FPI-E et RAC	15981	34	991	8	16972	42

Bruxelles Formation Construction - Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total 2007	162787	427	13652	325	176440	752
Total 2006	159149	393	12814	256	171963	649
Variation 2006-2007	+2,3%	+8,7%	+6,5%	+27,0%	+2,6%	+15,9%

Profil des stagiaires - Bruxelles Formation Construction – 2007 – en %					
Hommes	85,1	Moins de 25 ans	25,5	Primaire ou moins	8,8
Femmes	14,9	25-34 ans	35,5	CESI	27,7
Belges	39,0	35-44 ans	29,8	CESS	41,5
Européens	6,0	45-54 ans	8,6	Supérieur	1,3
Autres	55,1	55 ans et plus	0,5	Autre / Indéterminé	20,7

Européens = Europe des 27



4.1.2 BRUXELLES FORMATION INDUSTRIE

Directeur de Pôle : Stefano Montel

Nombre de collaborateurs : 10 administratifs (8,1 équivalents temps plein) - 12 pédagogiques (11,5 équivalents temps plein)

Les formations proposées par Bruxelles Formation Industrie concernent tous les secteurs d'activité de type technique et industriel. Elles s'adressent aux demandeurs d'emploi ou aux travailleurs souhaitant se réorienter, se recycler ou encore se perfectionner. Grâce à leur caractère technique et qualifiant, ces formations débouchent sur une employabilité reconnue dans le secteur de l'industrie.

- Certaines de ces formations se font en convention avec les fonds sectoriels partenaires suivants :
- La Fondation pour la formation professionnelle dans les secteurs automobiles et connexes (Educam)
- La section bruxelloise du fonds régional pour la promotion de l'emploi des ouvriers des fabrications métalliques du Brabant (FRM Bruxelles)
- La Formation pour l'éducation et pour la formation professionnelle - secteur des électriciens (Formelec)

Bruxelles Formation Industrie – hors FPI-E						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent de maintenance HVAC	15907	29	0	0	15907	29
Agent de maintenance industrielle	2624	7	0	0	2624	7
CAO pour modéliste	1943	6	0	0	1943	6
Dessin assisté par ordinateur pour styliste	2044	12	0	0	2044	12
Electricien du bâtiment	4642	23	0	0	4642	23
Electromécanique	4265	15	160	9	4425	24
Mécanicien automobile	14190	37	0	0	14190	37
Modéliste polyvalent	6238	12	457	10	6694	22
Nouvelles technologies du bâtiment	6232	15	72	9	6304	24
Préformation électricité	8915	61	0	0	8915	61
Préformation métal	3988	23	0	0	3988	23
Préformation soudeur	6671	31	0	0	6671	31
Préformation tuyauteur	6270	29	0	0	6270	29
Soudeur	24938	54	120	3	25058	57
Soudure / tôlerie pour soudeur	2821	19	0	0	2821	19
Technicien ascenseur	1316	10	0	0	1316	10
Tuyauteur industriel	5678	18	0	0	5678	18
Total Industrie hors FPI-E	118678	303	809	30	119487	333

Bruxelles Formation Industrie – FPI-E		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Agent de maintenance HVAC	3440	5
Agent de maintenance industrielle	164	1
Aide-mécanicien automobile	1822	2
Electromécanicien de maintenance	360	2
Mécanicien automobile	114	1
Modéliste en confection	912	1
Monteur en réfrigération commerciale	336	1
Soudeur	1341	3
Technicien ascenseur	239	1
Tôlerie pour soudeur	1823	11
Tuyauteur industriel	3509	4
Total Industrie FPI-E	14059	32

Bruxelles Formation Industrie - Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total 2007	132737	314	809	30	133546	344
Total 2006	145873	309	2101	125	147974	434
Variation 2006-2007	-9,0%	+1,6%	-61,5%	-76,0%	-9,8%	-20,7%

Profil des stagiaires - Bruxelles Formation Industrie – 2007 – en %					
Hommes	89,2	Moins de 25 ans	19,8	Primaire ou moins	7,0
Femmes	10,8	25-34 ans	47,4	CESI	30,5
Belges	48,0	35-44 ans	25,6	CESS	35,2
Européens	5,5	45-54 ans	6,7	Supérieur	4,9
Autres	46,5	55 ans et plus	0,6	Autre / Indéterminé	22,4

Européens = Europe des 27



4.1.3 BRUXELLES FORMATION LOGISTIQUE

Directeur de Pôle : Stefano Montel

Nombre de collaborateurs : 2 administratifs - 15 pédagogiques (14,8 équivalents temps plein)

Les formations proposées par Bruxelles Formation Logistique concernent tous les secteurs d'activité de la logistique et du transport. Elles s'adressent aux demandeurs d'emploi ou aux travailleurs souhaitant se réorienter, se recycler ou encore se perfectionner. Grâce à leur caractère technique et qualifiant, ces formations débouchent sur une employabilité reconnue dans ce secteur.

Certaines de ces formations se font en convention avec les fonds sectoriels partenaires suivants :

- Le Fonds social du transport de marchandises et activités connexes pour compte de tiers (FST)
- Le Fonds social pour les ouvriers des entreprises de services publics et spéciaux d'autobus et des services d'autocars (Bus-Car)
- Le Fonds social des entreprises de taxis et de taxis-camionnettes
- Le Centre de formation de la Cpnae (Cefora)

En juin 2007, Bruxelles Formation Logistique a ouvert un nouveau centre de formation situé à Forest. Ce centre accueille les formations théoriques du transport ainsi que les formations pratiques et théoriques en logistique (magasinier - cariste).

Les formations pratiques pour le transport se donnent sur le site de MABRU situé à Schaerbeek.



Bruxelles Formation Logistique – hors FPI-E						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
ADR	1998	62	865	36	2863	98
ADR recyclage	21	1	178	10	199	11
Aide magasinier - cariste	3759	24	0	0	3759	24
Chauffeur Bus-Car - pratique	4709	26	0	0	4709	26
Chauffeur Bus-Car - théorie	3783	24	0	0	3783	24
Chauffeur élévateur à fourche	113	3	128	4	240	7
Chauffeur livreur - pratique	3300	14	0	0	3300	14
Chauffeur livreur - théorie	1574	9	0	0	1574	9
Chauffeur taxi	7319	54	156	1	7475	55
Conducteur poids lourds – pratique C	11028	54	0	0	11028	54
Conducteur poids lourds – pratique CE	8014	37	0	0	8014	37
Conducteur poids lourds – théorie	10571	71	341	2	10912	73
Déménageur	1613	11	0	0	1613	11
Essai professionnel - chauffeur poids lourds	2317	109	0	0	2317	109
Essai professionnel – chauffeur livreur	184	11	0	0	184	11
Législation transport	0	0	196	28	196	28
Magasinier - cariste	6202	12	0	0	6202	12
Stage d'acculturation Bus-Car	898	29	0	0	898	29
Stage d'acculturation poids lourds	217	5	0	0	217	5
Total Logistique hors FPI-E	67617	365	1863	81	69480	446

Bruxelles Formation Logistique – FPI-E		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Conducteur poids lourds	205	3
Déménageur	1191	10
Total Logistique FPI-E	1395	13

Bruxelles Formation Logistique - Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total Logistique 2007	69012	367	1863	81	70875	448
Total Logistique 2006	62707	418	798	58	63505	476
Variation 2006-2007	+10,1%	-12,2%	+133,5%	+39,7%	+11,6%	-5,9%

Profil des stagiaires - Bruxelles Formation Logistique – 2007 – en %					
Hommes	94,9	Moins de 25 ans	9,6	Primaire ou moins	8,3
Femmes	5,1	25-34 ans	37,1	CESI	29,5
Belges	56,5	35-44 ans	34,6	CESS	36,4
Européens	5,6	45-54 ans	15,8	Supérieur	3,3
Autres	37,9	55 ans et plus	2,9	Autre / Indéterminé	22,5

Européens = Europe des 27



4.1.4. BRUXELLES FORMATION BUREAU & SERVICES

Directeur de Pôle : Martine Schoukens

Nombre de collaborateurs : 6 administratifs (5 équivalents temps plein) – 25 pédagogiques (15 équivalents temps plein)

Les formations de Bruxelles Formation Bureau & Services s'adressent aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se former, se recycler, se perfectionner ou se reconvertir dans un métier administratif : employé administratif, secrétaire, agent en comptabilité, assistant comptable, télé-opérateur, superviseur de télé-opérateurs.

Selon le profil, les acquis professionnels, le niveau d'études et l'objectif professionnel de chacun, le Pôle propose des formations qualifiantes complètes allant, selon les spécialités, de 24 à 37 semaines.

En 2007, Bruxelles Formation Bureau & Services a conclu des conventions de collaboration avec plusieurs partenaires, à savoir :

- le Centre de formation de la commission paritaire nationale auxiliaire pour employés (fonds sectoriel Cefora)
- Evoliris (précédemment dénommé Téléport)
- Belgacom (formations de télé-opérateurs)
- Adecco (formation en secrétariat médical)

Les formations d'agents en comptabilité et d'assistants comptables sont modularisées depuis avril 2005. Pour ce Pôle, la démarche de modularisation a débuté en 2003 avec la formation d'employés administratifs et de secrétaires.

Evoliris est un organisme situé à Molenbeek qui met à la disposition de Bruxelles Formation un call center équipé. Après une formation au sein du Pôle, les stagiaires bénéficient de cette infrastructure pour une durée de dix semaines. Evoliris accueille en permanence deux groupes de douze téléopérateurs et téléopératrices.



Bruxelles Formation Bureau & Services – hors FPI-E						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agent en comptabilité	5187	21	0	0	5187	21
Aide comptable / assistant comptable	5032	16	0	0	5032	16
Employé administratif	15460	69	0	0	15460	69
Formation de base anglais débutant	36	4	0	0	36	4
Formation en secrétariat	74961	135	0	0	74961	135
Secrétaire	18737	69	0	0	18737	69
Secrétaire médicale	1826	8	0	0	1826	8
Superviseur call center	5153	17	758	1	5911	18
Téléopérateur	46592	109	615	1	47207	110
Testing secrétaire	4	1	4	1	8	2
Tronc commun comptabilité	21952	61	0	0	21952	61
Validation aide comptable – épreuve à blanc	8	1	0	0	8	1
Validation aide comptable	53	5	45	6	98	11
Total Bureau & Services hors FPI-E	194999	382	1422	9	196420	391

Bruxelles Formation Bureau & Services – FPI-E		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Commis en travaux de secrétariat	660	1
Employé administratif	2480	5
Secrétaire	3490	7
Total Bureau & Services FPI-E	6330	13

Bruxelles Formation Bureau & Services - Total						
	Demandeurs		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total 2007	201629	383	1422	9	203050	392
Total 2006	205410	416	99	4	205509	420
Variation 2006-2007	-1,8%	-7,9%	+1336,4%	+125,0%	-1,2%	-6,7%

Profil des stagiaires - Bruxelles Formation Bureau & Services – 2007 – en %					
Hommes	29,8	Moins de 25 ans	21,4	Primaire ou moins	4,3
Femmes	70,2	25-34 ans	44,4	CESI	19,6
Belges	72,4	35-44 ans	25,5	CESS	57,9
Européens	7,4	45-54 ans	7,7	Supérieur	7,9
Autres	20,2	55 ans et plus	1,0	Autre / Indéterminé	10,2

Européens = Europe des 27



4.1.5. BRUXELLES FORMATION MANAGEMENT & multimediaTIC

Directeur de Pôle : Claude Bertiaux

Nombre de collaborateurs : 5 administratifs (5 équivalents temps plein) - 12 pédagogiques (12 équivalents temps plein).

Bruxelles Formation MANAGEMENT & multimediaTIC s'adresse essentiellement à un public de niveau d'études supérieures et universitaires. Pour rencontrer les besoins des entreprises, les programmes de formation, en constante évolution, sont regroupés en 8 domaines : agriculture/environnement, commerce et vente, construction, gestion/management, métiers administratifs, métiers de l'information et de la communication, techniques/industrie, TIC.

Les contenus, méthodologies et supports des formations permettent d'offrir aux stagiaires une approche de l'entreprise aussi réaliste que possible.

En **gestion**, les formations se basent sur l'organisation des entreprises :

- cheminement d'un produit ou d'un service : prise de connaissance du besoin à la distribution finale,
- réalisation d'un projet interne ou externe à l'entreprise.

En **construction**, les programmes sont orientés vers les techniques spéciales du bâtiment, le management des organisations et le DAO/CAO.

Pour les **technologies du Web**, une orientation à très fortes compétences professionnelles est proposée aux « créatifs », dans le métier du Web Design.

En ce qui concerne l'**informatique**, deux orientations « métier » sont proposées, couvrant les deux grands « univers » informatiques : Open source et Microsoft : administrateur des systèmes et réseaux et développeur d'application.

Des formations certifiées sont proposées en « consultant junior » en collaboration avec SAP⁽¹⁾.

Pour les **arts et industrie graphiques**, un matériel de pointe est mis à disposition des stagiaires.

Le pôle dispose de formateurs internes mais fait aussi appel à des collaborations extérieures qui permettent de :

- disposer de formateurs professionnels à la pointe des innovations technologiques et qui pratiquent les disciplines qu'ils enseignent,
- mettre à la disposition des participants une méthodologie de pointe : logiciels, cas d'études, travaux pratiques, simulations, jeux d'entreprise, stages en entreprise, FPI-E, etc.
- bénéficier des contacts que les partenaires entretiennent avec leurs relations d'affaires.

Bruxelles Formation MANAGEMENT & multimediaTIC collabore également avec les fonds sectoriels suivants :

- Cefora : le centre de formation de la CPNAE ⁽²⁾
- Femb : fonds pour les employés du secteur des fabrications métalliques,
- Febelgra : fonds sectoriel de l'industrie graphique,
- Cefograf : centre de formation professionnelle des industries graphiques en Communauté Française.

(1) SAP : Logiciel de gestion intégré

(2) CPNAE : Commission Paritaire Nationale Auxiliaire pour les Employés

Bruxelles Formation Management & multimédiaTIC – hors FPI-E						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Agriculture/Environnement						
Environnement	2538	20	0	0	2538	20
Commerce et vente						
<i>Représentation commerciale</i>	4998	11	0	0	4998	11
<i>Vente</i>	6624	48	0	0	6624	48
Total Commerce et Vente	11622	59	0	0	11622	59
Construction						
Gestion de chantier	8367	14	0	0	8367	14
Gestion/Management						
<i>Gestion</i>	23686	116	0	0	23686	116
<i>Management</i>	45512	248	761	6	46273	254
Total Gestion/Management	69198	351	761	6	69959	357
Métiers administratifs						
<i>Comptabilité</i>	6787	35	0	0	6787	35
<i>Secrétariat</i>	2597	15	0	0	2597	15
Total Métiers administratifs	9385	50	0	0	9385	50
Métiers de l'information et de la communication						
Presse	2363	18	0	0	2363	18
Techniques/Industries						
Dessin technique	39898	121	0	0	39898	121
TIC						
<i>Communicative</i>	31489	118	83	2	31572	120
<i>Industries graphiques</i>	20881	69	0	0	20881	69
<i>Informatique</i>	66364	173	0	0	66364	173
Total TIC	118735	348	83	2	118817	350
Total hors FPI-E	262103	931	844	8	262947	939

Bruxelles Formation Management & multimédiaTIC – FPI-E		
Formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Commerce et vente		
Représentation commerciale	584	1
Gestion/Management		
Gestion	948	2
Techniques/Industries		
Dessin technique	1716	7
TIC		
<i>Communicative</i>	4488	7
<i>Industries graphiques</i>	3592	5
<i>Informatique</i>	856	1
Total TIC	8936	13
Total Management & multimédiaTIC FPI-E	12184	23



Bruxelles Formation Management & multimédiaTIC - Total						
	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total 2007	274287	942	844	8	275131	950
Total 2006	282943	927	94	1	283037	928
Variation 2006-2007	-3,1%	+1,6%	+797,9%	+700,0%	-2,8%	+2,4%

Profil des stagiaires - Bruxelles Formation Management & multimédiaTIC – 2007 – en %					
Hommes	62,5	Moins de 25 ans	12,2	Primaire ou moins	1,4
Femmes	37,5	25-34 ans	44,9	CESI	3,5
Belges	68,6	35-44 ans	29,1	CESS	27,7
Européens	9,9	45-54 ans	12,0	Supérieur	53,8
Autres	21,5	55 ans et plus	1,8	Autre / Indéterminé	13,7

Européens = Europe des 27



4.1.6 BRUXELLES FORMATION LANGUES

Responsable : Roberte Van Ranst

Nombre de collaborateurs : 2 administratifs – 6 formateurs sous contrat à temps plein et environ 15 formateurs free-lances à temps partiel.

Bruxelles Formation Langues est un outil de la stratégie mise en place par Bruxelles Formation, pour réformer les formations linguistiques données depuis 1970, dans la formation professionnelle des adultes gérée successivement par l'ONEm et le FOREM avant lui.

Cette réforme peut se résumer par le concept : **“les langues d’usage dans le métier pratiqué”**.

L'analyse permanente de l'environnement socio-économique et du marché de la formation linguistique dans notre région met encore en évidence les éléments suivants :

- les langues sont nécessaires dans la pratique de divers métiers ;
- elles varient selon les métiers en nature, niveau d'acquis, syntaxe et sémantique ;
- l'apprentissage de la langue doit s'adapter aux compétences linguistiques, dont la langue maternelle des personnes et à leur expérience positive ou négative de la scolarité ;
- l'apprentissage des langues doit se faire sur la période la plus courte possible afin de minimiser la période d'indisponibilité pour l'emploi ;
- l'apprentissage linguistique visera la langue d'usage à des fins professionnelles.

Quelques constatations récentes montrent que si la Région de Bruxelles-Capitale peut encore politiquement se décliner en zone bilingue (néerlandais – français), professionnellement, l'anglais monte en puissance tant dans les entreprises que dans les services rendus aux personnes.

A chaque métier, sa deuxième langue :

Le **NÉERLANDAIS** pour les métiers de chantier, de services industriels, de transport et de services aux personnes (taxi, tourisme, accueil, horeca, vente, etc.), les métiers industriels, les professions tertiaires et les cadres désireux de professer en milieu néerlandophone.

L' **ANGLAIS** pour certains métiers de service aux personnes et comme langue véhiculaire dans les fonctions de cadre, de secrétariat et d'adjoints, gradués ou universitaires.

Le **FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE** s'impose face à l'immigration d'une population européenne et extra européenne à Bruxelles.

L' **ALLEMAND** s'impose également dans certaines entreprises bruxelloises dans les domaines du commerce, de l'importation et de l'exportation. Elle vise les experts ainsi que les secrétaires et adjoints de direction.

L' **ESPAGNOL** est une langue européenne parmi celles les plus parlées au monde, utilisée de plus en plus en Belgique, notamment dans le secteur du tourisme.



Cependant, pour 2008, il conviendra de revoir ce lien pour chaque métier, notamment dans les métiers de service.

Les formations sont intensives : de 20 à 30 heures en 5 jours par semaine. Elles sont aussi modulaires et courtes : 120 heures par module avec possibilité de suivre 3 modules maximum.

Bruxelles Formation Langues adapte la pédagogie au public : pour les débutants, pédagogie active en vis-à-vis (face to face), pour les plus avancés (à partir du niveau B1), le blended learning comprenant des moments en groupe (vis-à-vis, tables de conversation, ateliers métiers) et des moments en auto-formation assistée de travail avec des didacticiels ou en travaux écrits divers.

En 2007, Bruxelles Formation Langues a réalisé, en gestion directe, 111.203 heures de formation réparties sur 995 stagiaires (moyenne de 110 heures par stagiaire). Le centre a donc limité l'impact négatif de la quasi-fermeture de la Promotion sociale en 2007 (en 2006, les 110.604 heures réalisées incluaient 38.000 heures pour la Promotion sociale).

A ces chiffres de 2007, s'ajoutent 6.248 heures prestées dans d'autres pôles.

Chaque stagiaire a la possibilité de participer à des échanges linguistiques avec le VDAB.

En 2007, 142 personnes ont participé à des activités de mobilité, d'échanges linguistiques avec le Vdab ou de sollicitations d'emploi avec Actiris.

Bruxelles Formation Langues						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Allemand	2507	8	0	0	2507	8
Anglais	23200	274	12	1	23212	275
Formation de base anglais - débutant	11170	86	0	0	11170	86
Formation de base en anglais - moyen	576	6	0	0	576	6
Français	10479	97	104	1	10583	98
Néerlandais	63089	582	35	1	63124	583
Néerlandais autoformation	32	1	0	0	32	1
Total 2007	111052	992	151	3	111203	995
Total 2006	110544	961	60	1	110604	962
Variation 2006-2007	+0,5%	+3,2%	+151,7%	+200,0%	+0,5%	+3,4%

Profil des stagiaires - Bruxelles Formation Langues – 2007 – en %					
Hommes	42,7	Moins de 25 ans	14,5	Primaire ou moins	5,6
Femmes	57,3	25-34 ans	41,5	CESI	14,0
Belges	62,0	35-44 ans	28,2	CESS	29,7
Européens	9,1	45-54 ans	13,6	Supérieur	25,2
Autres	28,8	55 ans et plus	2,2	Autre / Indéterminé	25,4

Européens = Europe des 27

4.2 LES FORMATIONS POUR DEMANDEURS D'EMPLOIS EN ENTREPRISE ET EN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

4.2.1. Les formations professionnelles individuelles gérées par Bruxelles Formation

La formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise (FPI-E) s'inscrit dans les objectifs du « Contrat pour l'économie et l'emploi », à savoir améliorer la capacité d'insertion professionnelle ou la qualité des emplois.

La FPI-E est le résultat d'une double volonté :

- celle exprimée par Bruxelles Formation qui souhaite que l'entreprise contribue de manière spécifique (par exemple en le perfectionnant) à la formation du demandeur d'emploi au-delà de la phase de formation et outre le stage d'achèvement en entreprise ;
- celle exprimée par les entreprises d'embaucher des demandeurs d'emploi formés, mais en veillant, soit à les préparer de manière plus spécifique à la fonction ou au poste de travail, soit, plus globalement, en veillant à assurer une meilleure acculturation professionnelle du futur travailleur dans l'entreprise.

Le stagiaire sous contrat FPI-E doit avoir suivi, préalablement, sa formation au métier dans un centre de Bruxelles Formation.

A l'issue de la FPI-E, l'employeur est tenu d'engager le stagiaire sous contrat de travail pour une durée au moins égale à celle de la FPI-E.

La formation professionnelle individuelle en établissement d'enseignement est une formation pour laquelle le stagiaire est envoyé dans un établissement technique ou professionnel de plein exercice ou de l'enseignement de promotion sociale pour y suivre, en tout ou en partie, un programme qui y est dispensé. Ce type de formation vise les qualifications pour lesquelles il existe une pénurie structurelle sur le marché de l'emploi. A l'heure actuelle, seule la formation d'infirmier(ière) entre dans ce cadre.

4.2.2 Les formations professionnelles individuelles co-gérées par Actiris et Bruxelles Formation

La formation professionnelle individuelle en entreprise (FPI) est une formation pour laquelle le stagiaire est envoyé dans une entreprise en vue d'acquérir, par la pratique, l'expérience et la qualification nécessaires pour y occuper un emploi. L'engagement par l'employeur du stagiaire sous contrat de travail est obligatoire après la formation et ce, pour une durée au moins égale à celle-ci.



FPI		
Domaines de formation	Demandeurs d'emploi	
	Heures	Stagiaires
Etablissement d'enseignement		
Santé et action sociale	107046	159
Etablissement d'entreprise		
Agriculture/Environnement	4398	10
Agro-alimentation	3366	7
Commerce et vente	53812	134
Confection textile	6734	15
Construction	44150	98
Culture/Art du spectacle	7179	17
Education-Formation	1154	5
Gestion-Management	24927	51
HORECA Tourisme	20018	86
Métiers administratifs	58261	130
Métiers de l'artisanat	3351	8
Métiers de l'information et de la communication	3112	6
Nettoyage	7625	38
Santé et action sociale	19552	49
Techniques/Industries	32708	68
TIC	54042	118
Transport/Logistique	41110	96
Total établissement d'entreprise	285497	935
Total 2007	492543	1093
Total 2006	431386	870
Variation 2006-2007	+14,2%	+25,6%

Profil des stagiaires - FPI – 2007 – en %					
Hommes	58,6	Moins de 25 ans	36,4	Primaire ou moins	7,5
Femmes	41,4	25-34 ans	39,2	CESI	18,1
Belges	75,0	35-44 ans	19,5	CESS	40,1
Européens	9,0	45-54 ans	4,3	Supérieur	19,7
Autres	16,0	55 ans et plus	0,5	Autre / Indéterminé	14,6

Européens = Europe des 27

4.3. L'AUTOFORMATION ET LES FORMATIONS POUR TRAVAILLEURS EN ENTREPRISES

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES

Directrice de Pôle : Claire Delmotte

Nombre de collaborateurs : 10 personnes à la gestion, aux contacts et administratifs (9 équivalents temps plein) – 23 pédagogiques (19,35 équivalents temps plein) + sous-traitance

4.3.1 La Formation continue par l'autoformation

ForEspace

Le public est composé de travailleurs et de demandeurs d'emploi qui souhaitent accroître leurs compétences mais veulent gérer librement leur formation. Les salariés ont une priorité d'accès. L'autoformation est payante sauf pour les chômeurs indemnisés.

Un entretien individuel précise les besoins de chacun et prévoit les logiciels d'autoformation les mieux adaptés. Lorsque des formations plus soutenues s'avèrent souhaitables, certains candidats sont orientés vers Bruxelles Formation Langues ou vers Bruxelles Formation Tremplin.

Tables de conversation

Depuis l'été 2002, le Pôle organise les midis et en soirées des séances d'une heure de conversation en néerlandais, anglais, espagnol et français. Ces formations sont payantes.

E-learning

Depuis 2002, des cours en ligne sont mis à la disposition du public via le site de Bruxelles Formation. Les participants ou leur entreprise achètent des accès d'un mois et profitent d'une assistance téléphonique et/ou en ligne et d'exercices complémentaires à la demande.

L'offre comprend, outre les cours informatiques de base et Office, toute une gamme de formations en communication, langues, management et développement personnel.

Certifications informatiques

Depuis 2003, Bruxelles Formation Entreprises est accrédité pour délivrer des certificats ECDL (Permis de conduire informatique européen) et MOS (MS Office Specialist).

Autoformation - Forespace						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Budget / comptabilité	2900	102	284	18	3184	120
Communication	29	8	0	0	29	8
Informatique	16663	522	1249	79	17912	601
Langues	3802	382	486	50	4289	432
Total 2007	23394	776	2018	120	25412	896
Total 2006	25821	651	6005	168	31826	819
Variation 2006-2007	-9,4%	+19,2%	-66,4%	-28,6%	-20,2%	+9,4%

Profil des stagiaires – Autoformation – Forespace – 2007 – en %					
Hommes	41,5	Moins de 25 ans	5,3	Primaire ou moins	1,9
Femmes	58,5	25-34 ans	31,0	CESI	14,1
Belges	66,9	35-44 ans	34,7	CESS	28,1
Européens	16,5	45-54 ans	21,4	Supérieur	55,8
Autres	16,6	55 ans et plus	7,6	Autre / Indéterminé	0,0

Européens = Europe des 27

Autoformation – hors Forespace			
	Heures		
	2006	2007	Variation 2006-2007
Tables de conversation	2679	1927	-28,1 %
E-learning	6602	16117	+144,1 %
Certifications	442	233	-47,3 %
Total	9723	18277	+88,0 %

4.3.2. La formation continue à la demande des employeurs

Formations en entreprises

Bruxelles Formation Entreprises assure, moyennant paiement, la formation permanente et le recyclage des travailleurs. Le Pôle a été accrédité pour les paiements «Opleidingscheques», «Chèques TIC» et «Chèques Langues». Les programmes sont fréquemment adaptés aux besoins des entreprises.

Bruxelles Formation Entreprises fournit aussi aux entreprises divers services tels que le coaching, l'analyse des besoins de formation, l'évaluation, la conception de supports pédagogiques, la conception d'examens et la participation à des jurys.

Bruxelles Formation Entreprises collabore avec certains fonds sectoriels pour la formation de leurs affiliés : HORECA, FEMB, LOGOS, IREC.

Formations interentreprises : à l'agenda

Des cours interentreprises sont programmés chaque semestre, en informatique, communication, management, législation sociale, langues et comptabilité/finances. C'est la formule préférée des organismes qui – pour diverses raisons – ne peuvent constituer des groupes à former en interne. C'est aussi le choix évident des PME.

Les intitulés, les dates et les prix des formations sont diffusés régulièrement par mailing. Ces informations sont également reprises sur le site de Bruxelles Formation : www.bruxellesformation.be.

Bruxelles Formation Services aux entreprises		
Formation	Travailleurs	
	Heures	Stagiaires
Communication	11091	549
Gestion	2418	149
Informatique	36928	1439
Langues	21827	576
Total 2007	72264	2598
Total 2006	54706	2626
Variation 2006-2007	+32,1 %	-1,1 %

Profil des stagiaires – Bruxelles Formation Services aux entreprises – 2007 – en %					
Hommes	39,7	Moins de 25 ans	4,7	Primaire ou moins	2,1
Femmes	60,3	25-34 ans	28,8	CESI	12,6
Belges	84,9	35-44 ans	28,9	CESS	29,0
Européens	8,7	45-54 ans	27,7	Supérieur	52,9
Autres	6,4	55 ans et plus	10,0	Autre / Indéterminé	3,3

Européens = Europe des 27

4.3.3 La prime de transition professionnelle (PTP)

La prime de transition professionnelle (PTP) est octroyée à l'entreprise par la Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles Formation intervient dans ses trois modalités d'application⁽¹⁾ à savoir :

- la prime liée à l'engagement à temps plein et à durée indéterminée d'un demandeur d'emploi suivant une formation en entreprise,
- la prime liée à l'engagement à durée indéterminée d'un jeune dans le cadre d'une convention de premier emploi de type II (CPE II – CDI),
- la prime liée à l'engagement d'un jeune dans le cadre d'une filière de formation en alternance.

Le projet devra préalablement recevoir l'avis positif de :

- Actiris sur l'appartenance de la filière à un des secteurs prioritaires,
- Bruxelles Formation quant au contenu de la formation, aux conditions spécifiques ou à la valeur ajoutée des projets.

PTP		
Formation	Travailleurs	
	Heures	Stagiaires
Blanchisseuse	240	1
Coiffeur	960	6
Electricien du bâtiment	480	2
Employé administratif	240	1
Employé en bureautique commerciale	360	2
Esthéticienne	120	1
Gérant commercial	360	2
HORECA/Tourisme – restauration	480	2
Jardinier	240	1
Maçon	240	1
Métal	120	1
Peintre en carrosserie	120	1
Plafonneur	240	1
Plombier	120	1
Techn/Ind. – mécanique automobile/Carrosserie	240	1
Télé opérateur call-center	120	1
Transport logistique - manœuvre	360	2
Total 2007	5040	27
Total 2006	4560	19
Variation 2006-2007	+10,5%	+42,1%

Profil des stagiaires - PTP – 2007 – en %					
Hommes	59,3	Moins de 25 ans	63,0	Primaire ou moins	0,0
Femmes	40,7	25-34 ans	18,5	CESI	7,4
Belges	96,3	35-44 ans	7,4	CESS	92,6
Européens	0,0	45-54 ans	7,4	Supérieur	0,0
Autres	3,7	55 ans et plus	3,7	Autre / Indéterminé	0,0

(1) Il n'y a pas d'implication budgétaire de Bruxelles Formation.
C'est Actiris qui octroie la prime.



4.3.4 Formation de tuteurs

Bruxelles Formation forme, à la demande des entreprises, les travailleurs (ouvriers ou employés) qui encadrent les nouveaux arrivants (stagiaires, apprentis, travailleurs, ...). L'objectif général de la démarche est de développer les compétences pédagogiques de ces tuteurs. Les grands axes de leur formation sont : l'accueil, la communication, la transmission des pratiques professionnelles et l'évaluation.

En 2007, deux formations intersectorielles, une formation sectorielle et une formation intra-entreprise ont été organisées en collaboration avec Bruxelles Formation Entreprise.

Tutorat		
Formation	Travailleurs	
	Heures	Stagiaires
Tuteur en entreprise	440	15
Total 2007	440	15
Total 2006	472	17
Variation 2006-2007	-6,8%	-11,8%

Profil des stagiaires - Tutorat – 2007 – en %					
Hommes	66,7	Moins de 25 ans	0,0	Primaire ou moins	6,7
Femmes	33,3	25-34 ans	13,3	CESI	6,7
Belges	100	35-44 ans	46,7	CESS	40,0
Européens	0,0	45-54 ans	33,3	Supérieur	40,0
Autres	0,0	55 ans et plus	6,7	Autre / Indéterminé	6,7

Européens = Europe des 27

5

Tableaux récapitulatifs



5.1. TAUX DE MISE À L'EMPLOI UN AN APRÈS LA FORMATION ⁽¹⁾

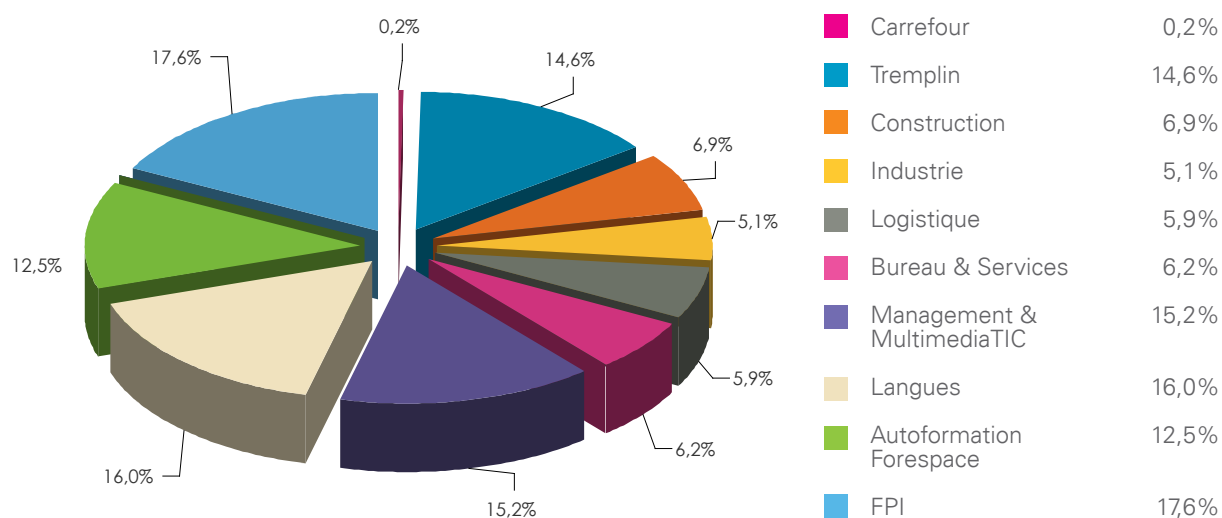
BF Construction	Emploi	Non Emploi	Total	Taux d'emploi à M+12 ⁽²⁾
Gestion de chantier	11	5	16	68,8%
Nettoyage	19	9	28	67,9%
Gros œuvre	21	10	31	67,7%
Parachèvement	21	13	34	61,8%
Santé	1	1	2	50,0%
Technique spéciale	10	11	21	47,6%
Total	83	49	132	62,9%
BF Industrie	Emploi	Non Emploi	Total	Taux d'emploi à M+12
Confection	1	0	1	100,0%
Nouvelles technologies textiles	4	1	5	80,0%
Assemblage mécanique	20	7	27	74,1%
Mécanique industrielle	7	3	10	70,0%
Carrosserie	6	4	10	60,0%
Electro-technique	20	16	36	55,6%
Techniques spéciales	6	8	14	42,9%
Mécanique automobile	4	11	15	26,7%
Total	68	50	118	57,6%
BF Logistique	Emploi	Non Emploi	Total	Taux d'emploi à M+12
Logistique	14	1	15	93,3%
Transport- Personnes	27	2	29	93,1%
Transport- Marchandises	10	2	12	83,3%
Transport- Bus Car	11	4	15	73,3%
Transport	52	29	81	64,2%
Total	114	38	152	75,0%
BF Bureau & Services	Emploi	Non Emploi	Total	Taux d'emploi à M+12
Logistique	7	0	7	100,0%
Call Center	40	13	53	75,5%
Comptabilité	22	8	30	73,3%
Secrétariat	35	22	57	61,4%
Accueil/Réception	1	1	2	50,0%
Total	105	44	149	70,5%
BF Management & MTIC	Emploi	Non Emploi	Total	Taux d'emploi à M+12
Electro-technique -TIC	2	0	2	100,0%
Informatique	71	18	89	79,8%
Qualité-Sécurité	3	1	4	75,0%
Comptabilité -TIC	14	5	19	73,7%
Dessin technique -TIC	16	7	23	69,6%
Gestion	34	16	50	68,0%
Génie Civil (TIC)	10	5	15	66,7%
Management	76	52	128	59,4%
Communicatique	34	24	58	58,6%
Vente	9	9	18	50,0%
Industries graphiques	11	14	25	44,0%
Total	280	151	431	65,0%
BF Tremplin	Emploi	Non Emploi	Total	Taux d'emploi à M+12
Loisirs/Détente	20	4	24	83,3%
Santé	16	8	24	66,7%
Restauration	8	10	18	44,4%
Agent de sécurité	9	12	21	42,9%
Hôtellerie	5	7	12	41,7%
Total	58	41	99	58,6%

(1) Enquête réalisée sur 1.081 stagiaires

(2) M+12 : 12 mois après la fin de la formation

Tableau récapitulatif Bruxelles Formation et FPI

Bruxelles Formation et FPI						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Carrefour	6510	15 ⁽¹⁾	0	0	6510	15
Tremplin	159575	907	700	11	160275	918
Construction	162787	427	13652	325	176440	752
Industrie	132737	314	809	30	133546	344
Logistique	69012	367	1863	81	70875	448
Bureau & Services	201629	383	1422	9	203050	392
Management & MultimédiaTIC	274287	942	844	8	275131	950
Langues	111052	992	151	3	111203	995
Autoformation – Forespace	23394	776	2018	120	25412	896
Services aux entreprises	/	/	72264	2598	72264	2598
PTP	/	/	5040	27	5040	27
Tutorat	/	/	440	15	440	15
FPI	492543	1093	0	0	492543	1093
Total 2007	1633526	5844	99203	3225	1732729	9069
Total 2006	1588703	5601	82153	3279	1670856	8880
Variation 2006-2007	+2,8%	+4,3%	+20,8%	-1,6%	+3,7%	+2,1%

% des stagiaires demandeurs d'emploi par secteurs de formation

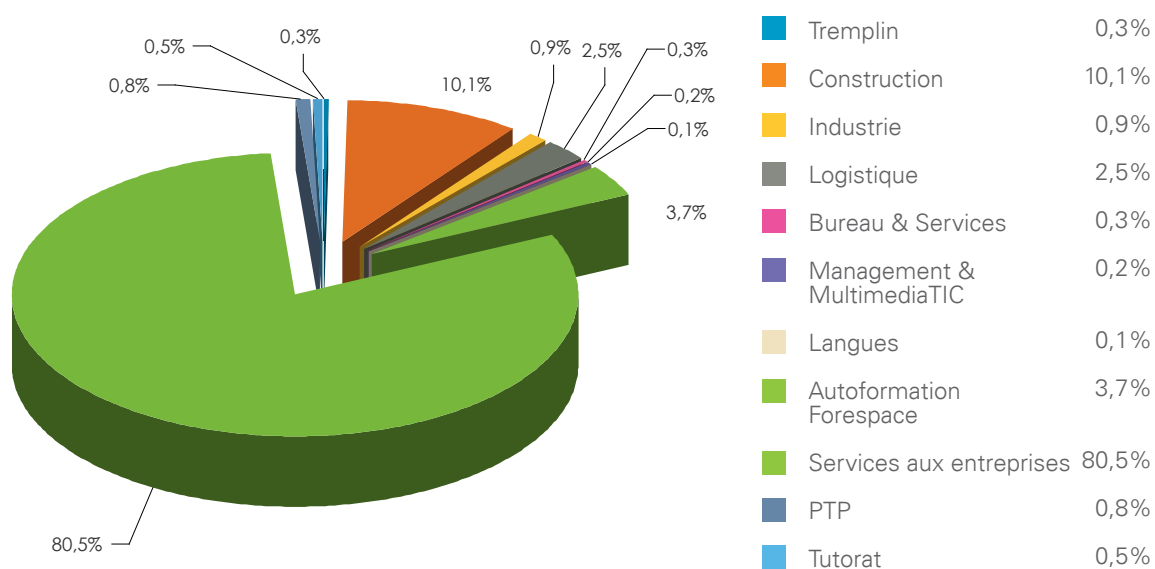
(1) Stagiaires BEE

Profil des demandeurs d'emploi

Profil des stagiaires – demandeurs d'emploi – 2007 – en %					
Hommes	57,0	Moins de 25 ans	20,6	Primaire ou moins	6,6
Femmes	43,0	25-34 ans	39,1	CESI	17,7
Belges	65,7	35-44 ans	27,4	CESS	33,9
Européens	9,3	45-54 ans	11,0	Supérieur	25,3
Autres	24,9	55 ans et plus	2,0	Autre / Indéterminé	16,5

Européens = Europe des 27

% des stagiaires travailleurs par secteurs de formation



Profil des travailleurs

Profil des stagiaires – travailleurs – 2007 – en %					
Hommes	45,2	Moins de 25 ans	6,3	Primaire ou moins	2,9
Femmes	54,8	25-34 ans	29,1	CESI	14,0
Belges	77,4	35-44 ans	29,8	CESS	32,0
Européens	8,6	45-54 ans	26,1	Supérieur	45,1
Autres	14,0	55 ans et plus	8,7	Autre / Indéterminé	6,0

Européens = Europe des 27

6

Les activités de suivi des demandeurs d'emploi en 2007



6.1. LE SERVICE DE MÉDIATION

En janvier 2007, le service de Médiation a remplacé le service Conciliation individuelle des stagiaires créé en 1998.

Ce nouveau service place davantage le médiateur en qualité d'intermédiaire : il œuvre à la conciliation des parties et les appuie dans leur recherche d'une solution concertée.

Le médiateur se positionne donc hors du cadre de l'institution et son statut consacre sa totale indépendance.

La mission du médiateur de Bruxelles Formation consiste à recevoir et à traiter les plaintes ou conflits, tant d'ordre administratif que pédagogique, qui se présentent en matière de formation professionnelle, concernant directement les candidats stagiaires ou stagiaires, tant vis-à-vis de Bruxelles Formation que vis-à-vis de ses partenaires.

L'objectif est d'aboutir à une solution négociée de commun accord.

Le médiateur garantit la confidentialité de ses données.

Chaque année, le médiateur rédige un rapport d'activité qui est présenté au Comité de Gestion de l'Institut.

En 2007, le service de médiation a instruit 12 plaintes.



6.2. L'ÉTUDE ULYSSE

L'étude « Ulysse » consiste en la réalisation d'enquêtes auprès d'anciens stagiaires de Bruxelles Formation. Elle vise à mettre en place un outil d'analyse et de suivi des demandeurs d'emploi sur le marché du travail après une formation et cherche à expliquer le parcours des stagiaires au sortir de leur formation professionnelle ainsi que les déterminants d'accès à l'emploi.

Les informations recueillies, notamment via des enquêtes téléphoniques, permettent de :

- mesurer le taux de placement et les liens entre les fonctions occupées et les domaines de formation suivis,
- mieux appréhender les processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle des stagiaires sortis de formation,
- examiner l'impact de la formation professionnelle sur ces processus ou sur la fonction occupée.

Depuis 2004, différentes enquêtes ont été réalisées. Entre octobre et décembre 2007, 1.089 anciens stagiaires issus de Bruxelles Formation ont été interrogés.

Les résultats de cette enquête viennent d'être analysés et sont présentés brièvement ci-dessous. Après plusieurs vagues d'enquêtes, nous sommes en mesure de comparer les différents résultats et de vérifier ainsi si certaines tendances se dégagent. En effet, obtenir une évaluation pointue implique, entre autre, un suivi récurrent du parcours des stagiaires.

Quelques résultats pour 2007 :

L'avant formation

Le stagiaire vient se former essentiellement pour progresser dans sa vie professionnelle mais d'autres éléments peuvent néanmoins être déterminants tels que : trouver un emploi et assouvir un intérêt de formation dans un domaine particulier.

L'après formation

Les stagiaires sont globalement satisfaits de leur formation (taux de satisfaction de près de 77%). Près de 80% des stagiaires estiment avoir acquis plus de connaissances techniques utiles pour leur travail. 29% des individus interrogés ont repris des études ou une autre formation après la fin de leur formation.

Analyse de la situation d'emploi

Le taux de mise à l'emploi un an après la formation est de 65,5 % et de 68% au moment de l'enquête. Plus de la moitié des stagiaires (51,7 %) ont trouvé un travail dans les trois mois qui ont suivi la fin de leur formation.

Les anciens stagiaires travaillent majoritairement dans les secteurs «informatique & télécom», «logistique & transport» et «service public».

79,5% des anciens stagiaires ayant un emploi travaillent dans la Région de Bruxelles-Capitale.

La candidature spontanée est la principale démarche pour trouver un premier emploi. Néanmoins, la «réponse aux petites annonces», «l'inscription dans une agence d'intérim» et le «bouche à



oreilles», sont également des démarches par lesquelles les anciens stagiaires passent pour trouver un emploi.

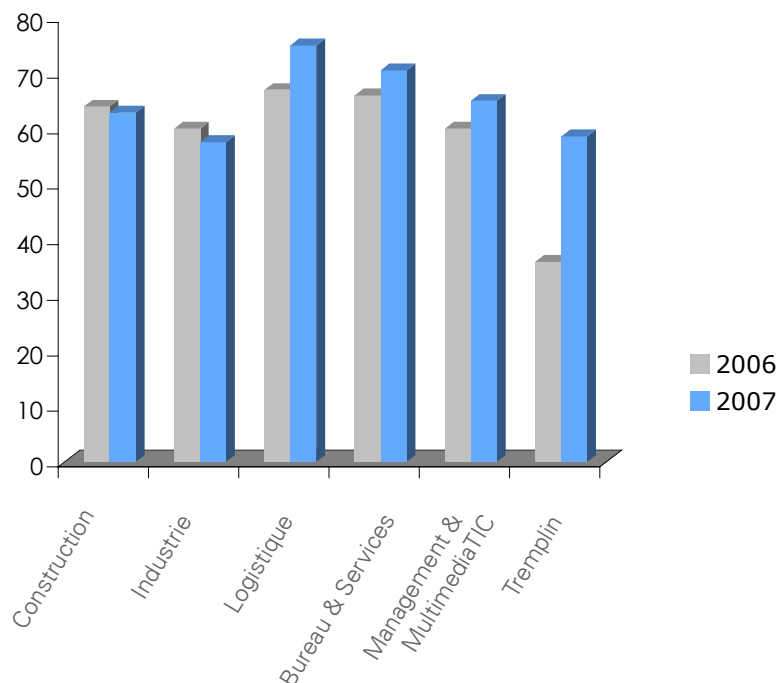
Parmi les personnes ayant trouvé un emploi, près de 63,7% estiment que ce qu'elles ont appris à Bruxelles Formation leur sert ou leur a servi dans leur emploi.

Analyse de la situation de non-emploi

Le «manque d'expérience» et le «choix de vie» sont les principales raisons citées par les individus pour expliquer leur situation de non emploi.

Les résultats des différentes enquêtes mettent en exergue le rôle de catalyseur joué par la formation professionnelle avec un effet positif sur la mise à l'emploi et l'insertion sociale de l'individu. Cependant, l'impact spécifique de la formation professionnelle sur le parcours du stagiaire reste difficile à isoler. En effet, l'insertion socioprofessionnelle dépend d'un ensemble d'éléments qui interagissent entre eux. Ceux-ci relèvent de l'environnement économique du secteur, des aides octroyées à la mise à l'emploi, du fonctionnement de marchés du travail spécifiques mais aussi de l'entourage du stagiaire (effet de réseau), de l'image qu'il a de lui-même (l'estime de soi), de caractéristiques individuelles comme le niveau d'étude, l'âge, le genre ou encore l'origine de l'individu.

Evolution du taux de mise à l'emploi par centre de formation



Un an après la fin de leur formation, deux tiers des stagiaires soit 65,5% sont à l'emploi. Par rapport à l'année précédente ce pourcentage a augmenté de 2,7 points. Pour rappel, le taux de mise à l'emploi en 2006 était de 62,8%, en 2005, de 67,1% et en 2004 de 58,4%.

7

Les activités de Bruxelles Formation et de ses partenaires en 2007



7.1. BRUXELLES FORMATION ET LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN(FSE)

Bruxelles Formation bénéficie du soutien du Fonds social européen (FSE), instrument financier principal de la politique sociale de la Commission européenne. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'Objectif 2 «Compétitivité régionale et emploi» qui cofinance notamment des actions de formation, d'emploi et d'enseignement.

L'année 2007 démarre une nouvelle programmation de 7 ans (2007-2013) qui a fixé trois priorités ou axes qui ont été traduits au sein de programmes opérationnels approuvés par la Commission européenne.

Les trois axes dans lesquels se situent les projets présentés par Bruxelles Formation sont :

- **axe 1** : «Création d'activités et d'emplois» : réponse aux besoins des entreprises en matière de formation, de main-d'œuvre qualifiée et de recherche,
- **axe 2** : «Développement du capital humain, des connaissances, des savoir-faire et de la recherche» : formation professionnelle qualifiante des travailleurs et des demandeurs d'emploi et valorisation des ressources humaines en matière de recherche,
- **axe 3** : «Cohésion sociale» : insertion professionnelle et inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Concrètement, les moyens qui seront octroyés à Bruxelles Formation devront permettre d'assurer prioritairement le déploiement d'activités de formation structurelles dans les métiers de la construction, de l'électricité et du métal, du transport, des travaux de bureau et comptabilité, de la gestion et des TIC. Est également concernée l'amélioration permanente de la qualité des produits de formation offerts (axe 2). En amont de ces formations qualifiantes, le soutien du FSE permettra aussi à des personnes très peu qualifiées de combler leurs lacunes en bénéficiant de formations de base leur donnant accès à une formation qualifiante au sein d'un centre de Bruxelles Formation (axe 3).

En outre, seront également développées l'offre de formation avec le soutien spécifique des fonds sectoriels et les formations en langues ciblées à la pratique d'un métier (axe 1). Enfin, l'offre de formation professionnelle pour les personnes handicapées pourra également être renforcée (axe 3).

En 2007, les actions de formation professionnelle de Bruxelles Formation développées dans le cadre du nouvel objectif "Compétitivité" ont représenté 872.009 heures de formation, concernant 3.220 stagiaires distincts.

Bruxelles Formation a également bénéficié durant l'année 2007 du soutien des programmes Equal et Leonardo.

- Dans le cadre d'Equal, le projet « Thésée » vise à développer des outils d'information (vade-mecum et guide méthodologique) et de formation sur la construction et le fonctionnement de passerelles et filières entre opérateurs de formation.
- Deux projets sont soutenus par le programme Leonardo. Le projet «Euroguidance» vise la collecte d'informations pour les demandes de mobilité européenne entrantes et sortantes dans le domaine de la formation et de l'éducation, informations disponibles sur le portail européen «Ploteus». Le projet «BEE» finance des bourses de mobilité pour les stagiaires en formation professionnelle.

7.2. LE COMITÉ STRATÉGIQUE BRUXELLES FORMATION – ACTIRIS

Une structure permanente de concertation dénommée comité stratégique a été mise en place entre Bruxelles Formation et Actiris.

Cette instance se réunit tous les deux mois, alternant lieu et présidence.





7.3. LES PARTENAIRES DE BRUXELLES FORMATION

7.3.1. Le partenariat dans le cadre du décret relatif à l'insertion socioprofessionnelle (ISP)

Le décret du 27 avril 1995, relatif à l'agrément de certains organismes d'ISP et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle, vise à accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail sur le marché de l'emploi en région bruxelloise.

Sur base de ce décret, Bruxelles Formation, dans son rôle de régulateur, conclut des conventions de partenariat avec les opérateurs de formation en ISP, en exécution de cahiers des charges et de programmes de référence. Les centres de formation sont agréés par la suite par la Cocof et doivent pour cela totaliser au moins 9.600 heures de formation par an en partenariat avec Bruxelles Formation.

Les opérateurs de formation sont répartis en six catégories d'agrément :

- 1 (jusqu'à 15.000 heures)
- 2 (de 15.000 à 25.000 heures)
- 3 (de 25.000 à 35.000 heures)
- 4 (de 35.000 à 45.000 heures)
- 5 (de 45.000 à 55.000 heures)
- 6 (plus de 55.000 heures).

Les 40 organismes d'insertion professionnelle (OISP dont 9 AFT⁽¹⁾ de catégories 1 à 6 dispensent des programmes d'alphabétisation, de formation de base, de préformation ciblée sur un secteur professionnel, de formation par le travail et de formation qualifiante (voir définition p20).

Les 9 Missions locales bruxelloises organisent des déterminations professionnelles généralistes ou ciblées métier(s) qui permettent aux personnes d'élaborer, de confirmer ou d'infirmer un choix d'orientation et de qualification professionnelle en vue de poursuivre leur parcours d'insertion.

Dans l'optique de promouvoir des synergies nouvelles, elles peuvent aussi initier, expérimenter et coordonner des projets de formation innovante principalement en fonction des besoins des entreprises locales.

La démarche d'ISP met en œuvre une série d'opérations qui, articulées entre elles, donnent toute la cohérence et la spécificité du dispositif d'insertion au service d'un public fragilisé :

- l'accueil, la guidance et l'orientation professionnelle tout au long du parcours d'insertion qui relèvent des compétences d'Actiris,
- le partenariat mené avec les opérateurs de formation professionnelle,
- la concertation et la coordination permanente entre les différents partenaires,
- la combinaison des actions de formation professionnelle avec des actions d'accompagnement et d'éducation permanente.

(1) AFT : Atelier de formation par le travail

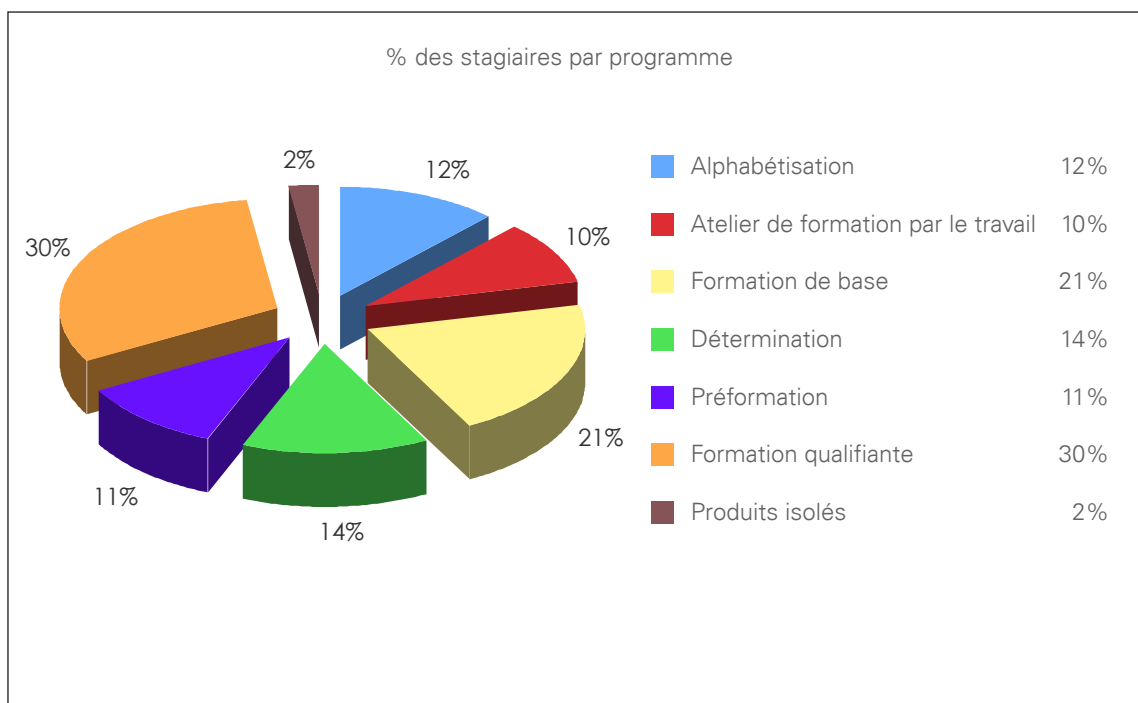


Les Partenaires :

Programme	Partenaires
Alphabétisation	Adeppi (hors décret - article 6) Ateliers du Soleil – Centre Anderlechtois de formation – Chom’hier – Collectif Alpha – Gaffi – Ispat – Le Piment – Maison de Quartier d’Helmet - Proforal
Ateliers de formation par le travail	Apaj – Arpaije – Bonnevie – Boulot – Foret-Aft – Idée 53 – Jeunes Schaerbeekois au travail – Les Petits Riens – Molenbeek Formation Convivialité (hors décret - article 6)
Détermination généraliste ou ciblée métier	Mission locale d’Anderlecht - Mission locale de Bruxelles-Ville - Mission locale de Molenbeek - Mission locale de Saint-Josse-Ten-Noode - Mission locale d’Ixelles Mission locale Etterbeekoise - Mission locale de Forest - Mission locale Jeunes de Saint-Gilles - Mission locale de Schaerbeek Cobeff – Le Piment - Après (hors décret)
Formation de base	Adeppi (hors décret) Ateliers du Soleil – Centrale Culturelle Bruxelloise (Ccb) - Cefig – Centre Anderlechtois de formation (Caf) – Chom’hier – Collectif d’alphabétisation Collectif Formation Société (Cfs) – Fondation Travail et Santé (Fts) – Foret-Aft Gaffi – Le Piment – Maison de Quartier d’Helmet – Molenbeek Formation Proforal
Préformation ciblée métier(s)	Cbai – Cfpas – Cefig – Cefor Marguerite Leblanc – Cenforgil – Centre de formation 2000 (Cf2m) – Centre Fac – Coften – Fij – Interface 3 – Ispat – Le Piment – Proforal – Siréas
Formation qualifiante	Cbai – Cefaid - Cefig – Cefor Marguerite Leblanc – Cemea – Cenforgil - Centre anderlechtois de formation – Centre de formation 2000 (Cf2m) – Centre de formation d’Animateurs (Cfa) – Ceraction – Cobeff – Coften – Fij – Fae – Foret-Aft Form@XL - Ftqp - Interface 3 – Ispat - Le Piment – Mission locale d’Anderlecht - Mission locale de Bruxelles-Ville - Mission locale d’Ixelles - Mission locale Jeunes de Saint-Gilles – Siréas
Produits isolés ⁽¹⁾ (Hors décret)	Mission locale de Molenbeek - Mission locale de Saint-Josse-Ten-Noode - Mission locale d’Ixelles - Mission locale de Forest - Mission locale de Schaerbeek

(1) formations réalisées dans le cadre des titres service

ISP						
Action	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Alphabétisation	168380	525	0	0	168380	525
Atelier de formation par le travail	206561	418	0	0	206461	418
Formation de base	185254	911	491	3	185745	914
Détermination	61428	604	278	2	61706	606
Préformation	162185	478	81	1	162266	479
Formation qualifiante	647601	1352	166	3	647767	1355
Produits isolés	9115	98	0	0	9115	98
Total 2007	1440524	3904	1016	9	1441539	3913
Total 2006	1365160	3809	1967	9	1367127	3818
Variation 2006-2007	+5,5%	+2,5%	-48,3%	0,0%	+5,4%	+2,5%



Profil des stagiaires - ISP – 2007 – en %					
Hommes	42,0	Moins de 25 ans	25,8	Primaire ou moins	17,9
Femmes	58,0	25-34 ans	40,1	CESI	23,9
Belges	47,9	35-44 ans	26,8	CESS	14,7
Européens	6,4	45-54 ans	6,9	Supérieur	2,2
Autres	45,7	55 ans et plus	0,5	Autre / Indéterminé	41,2

7.3.2. L'enseignement de promotion sociale (EPS)

Les principes de collaboration entre Bruxelles Formation et l'enseignement de promotion sociale (EPS) ont fait l'objet d'un accord-cadre conclu le 4 mai 1998.

Les objectifs généraux de cet accord consistent à :

- accroître l'offre de formation à Bruxelles par la mobilisation conjointe des moyens de Bruxelles Formation et des établissements de promotion sociale,
- améliorer l'information et l'orientation du demandeur d'emploi en formation,
- établir des correspondances entre les contenus de formation en vue d'une certification officielle,
- établir une meilleure synergie entre les Pôles de Bruxelles Formation et les établissements d'enseignement de promotion sociale.

En complément aux actions de formation, devenues ces dernières années quasi structurelles, un avenant à l'accord-cadre a été conclu par l'ensemble des partenaires le 1er septembre 2001. Cet avenant propose une augmentation des moyens financiers pour développer d'autres types d'actions. Il s'agit, soit d'actions ponctuelles et spécifiques, portant par exemple sur des formations en langues ou en informatique, soit d'actions de courte ou de moyenne durée.

Les Partenaires :

Formations	Partenaires
Formation de base	Cours professionnels de coiffure d'Ixelles – EPS Erasme
Préformation	Institut Diderot
Formation qualifiante	Cfcs – Epfc-Ulb-Cci Bruxelles – Eps Erasme – Institut Cardinal Mercier Institut Machtens – Institut Roger Lambion – Iepscf d'Uccle – Cobeff Collectif Formation Société – Cefor Marguerite Leblanc – Vivre chez Soi – Mission locale de Molenbeek – Mission locale de Bruxelles-Ville – Mission locale de Forest – Service emploi de Koekelberg – Adeppi – Après – Slaj-v

Promotion Sociale						
Action	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Formation de base	2847	52	126	1	2973	53
Préformation	5705	28	0	0	5705	28
Formation qualifiante	190054	456	4234	48	194288	504
Total 2007	198605	533	4360	49	202965	582
Total 2006	257821	548	6261	38	264081	586
Variation 2006-2007	-23,0%	-2,7%	-30,4%	+28,9%	-23,1%	-0,7%

Profil des stagiaires – Promotion Sociale – 2007 – en %					
Hommes	27,5	Moins de 25 ans	22,3	Primaire ou moins	15,1
Femmes	72,5	25-34 ans	42,8	CESI	31,4
Belges	54,6	35-44 ans	27,5	CESS	20,3
Européens	6,2	45-54 ans	7,4	Supérieur	1,0
Autres	39,2	55 ans et plus	0,0	Autre / Indéterminé	32,1

Européens : Europe des 27

7.3.3 La formation des personnes handicapées

Depuis le 1er juillet 1997, Bruxelles Formation gère l'exercice des compétences à Bruxelles en matière de formation professionnelle pour les personnes handicapées.

En complémentarité, le Service bruxellois francophone des personnes handicapées (SBFPH) qui relève de l'administration de la Cocof assure l'accueil et l'aide individuelle de la personne handicapée notamment en matière d'allocation et d'intervention médicale.

Nos partenaires proposant des actions de formation à Bruxelles sont les suivants :

- Le CFP de la Ligue Braille organise des formations adaptées aux capacités des personnes handicapées de la vue, demandeurs d'emploi ou travailleurs, qui souhaitent bénéficier d'une formation spécialisée dans le but de réussir leur intégration socioprofessionnelle. Les formations actuelles se situent dans le secteur des métiers administratifs.
- Alpha-Signes propose des formations en alphabétisation (français écrit et calcul) pour des adultes sourds ou malentendants par le recours à la langue des signes. Alpha-Signes est opérateur spécialisé dans la prise en charge de personnes malentendantes, non ou mal alphabétisées. Ce partenaire adopte une approche originale, consistant à considérer la langue des signes comme vecteur de l'apprentissage du français.
- En 2007, Info-Sourds dans un souci de recentrage de ses activités vers la formation professionnelle a mis en place une action de détermination professionnelle généraliste à destination des personnes sourdes.
- CTV Médias propose des formations d'initiation à l'informatique, à Internet et à Suite Office à l'intention de personnes handicapées physiques ou ayant un handicap mental léger.
- La Ligue Belge de la Surdit   dispense des cours de lecture labiale. Ceux-ci s'adressent à toute personne présentant une perte auditive totale ou partielle. La lecture labiale est un complément à la perception du langage parlé et à la prothèse auditive.
- La Maison des Sourds propose plusieurs formations dans le secteur de l'initiation à l'informatique à l'attention d'adultes sourds ou malentendants.

Les partenaires

Alpha-Signe – Camec asbl – Cfrp – Ctv-Horizon Médias – Espace Formation – Info-Sourds

La Maison de Géronsart – réseau Espace Gailly – Ligue Braille – Maison des Sourds – Polybat



Partenariat Handicapés						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Atelier pédagogique	1275	9	0	0	1275	9
Chauffage central – plomberie	2002	2	136	1	2137	3
Clarckiste	40	1	0	0	40	1
COISP Tertiaire	516	3	0	0	516	3
Confection cuir	946	1	0	0	946	1
Détermination généraliste	1512	12	0	0	1512	12
Employé en bureautique	173	1	0	0	173	1
Excel initiation	192	5	129	2	321	7
Français écrit avancé	0	0	1044	7	1044	7
Français écrit débutant	5568	20	336	2	5904	22
Français écrit moyen	3234	12	414	1	3648	13
Horticulture	897	1	0	0	897	1
Initiation Access	120	4	60	2	180	6
Initiation au langage PHP	24	1	66	3	90	4
Initiation Internet	452	7	347	6	799	13
Initiation MS Office Word	338	4	0	0	338	4
Initiation PC	471	6	444	7	915	13
Initiation Suite Office	732	5	372	4	1104	9
Maçon	1785	1	0	0	1785	1
Menuiserie	6285	6	0	0	6285	6
Métiers tertiaires	4159	13	269	4	4428	17
Module calcul	1800	12	297	2	2097	14
PC montage	30	1	60	2	90	3
Photoshop niveau débutant	50	1	147	3	197	4
Photoshop niveau moyen	0	0	170	6	170	6
Préformation sectorielle en industrie	1982	4	0	0	1982	4
Rattrapage	250	1	0	0	250	1
Secrétaire	977	1	0	0	977	1
Total 2007	35809	86	4291	34	40099	120
Total 2006	31661	91	6986	82	38647	173
Variation 2006-2007	+13,1%	-5,5%	-38,6%	-58,5%	+3,8%	-30,6%

Profil des stagiaires – Partenariat Handicapés – 2007 – en %					
Hommes	50,0	Moins de 25 ans	20,0	Primaire ou moins	28,3
Femmes	50,0	25-34 ans	30,0	CESI	20,8
Belges	80,8	35-44 ans	30,8	CESS	45,0
Européens	5,8	45-54 ans	15,0	Supérieur	3,3
Autres	13,3	55 ans et plus	4,2	Autre / Indéterminé	2,5

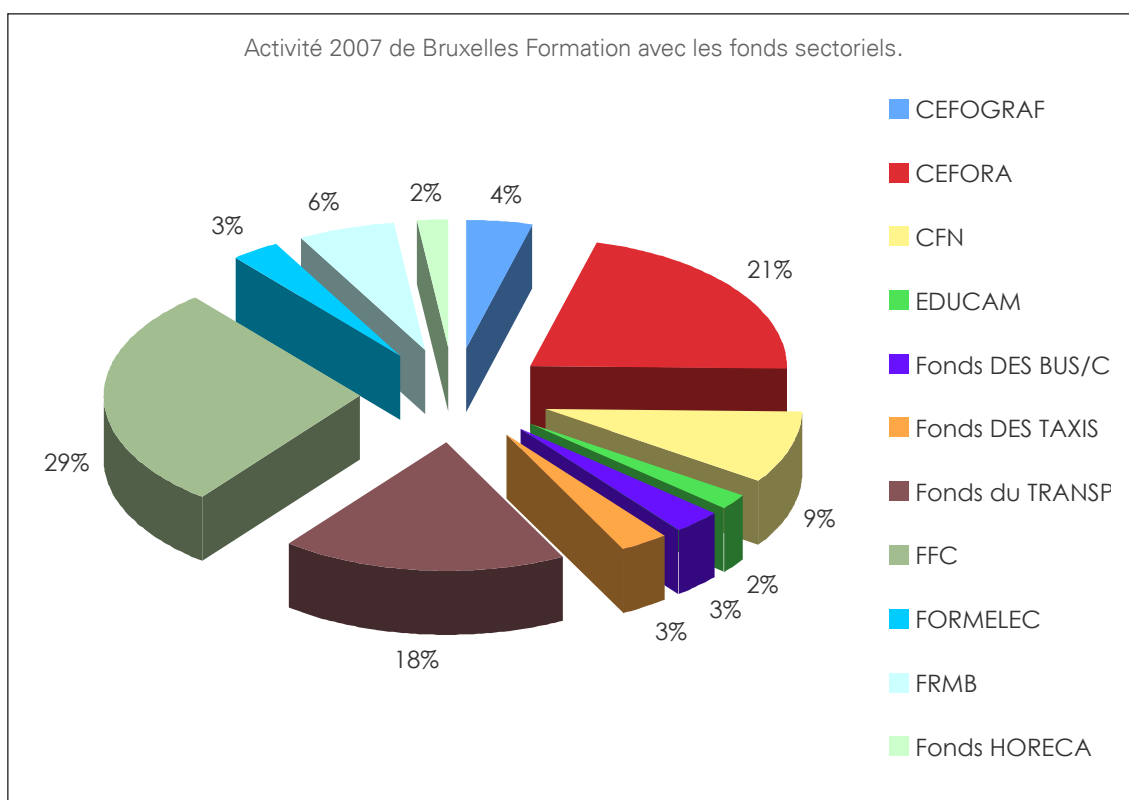
Européens : Europe des 27

7.4. COLLABORATION AVEC LES FONDS SECTORIELS

Bruxelles Formation et les différents fonds sectoriels collaborent depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les partenaires visent en commun l'adéquation des formations aux besoins d'emplois identifiés.

Le type de contribution varie d'un fonds à l'autre, portant, selon les conventions sur :

- la définition des référentiels de formation,
- l'organisation conjointe des formations à destination des demandeurs d'emplois et/ou des travailleurs,
- le financement des formations : contributions financières variables (directes ou en fonction des résultats), mises à disposition de formateurs, de matériels ou encore paiement de matériaux spécifiques.



En terme de volume horaire, le partenariat 2007 avec les fonds sectoriels représente 41,5 % de l'activité totale de Bruxelles Formation hors Bruxelles Formation Entreprises, hors partenariat et hors FPI.

Ce sont donc 1.699 stagiaires qui ont été formés dans le cadre des conventions avec les fonds sectoriels, soit 37,9 % des stagiaires formés hors Bruxelles Formation Entreprises, hors partenariat et hors FPI.

Notons que certaines formations organisées avec les fonds sectoriels bénéficient d'un cofinancement du Fonds social européen mais uniquement pour la partie des coûts supportés par Bruxelles Formation qui n'introduit que ces derniers.



7.5. PARTICIPATION DE BRUXELLES FORMATION DANS LES INSTANCES OFFICIELLES

Outre ses actions de formation en propre ou en partenariat, Bruxelles Formation siège, dans le cadre notamment de différents accords de coopération ou en application de conventions avec les secteurs professionnels, dans des organes consultatifs, dans des groupes de travail, dans des comités d'accompagnement ou des dispositifs inter-opérateurs communautaires ou régionaux articulant les politiques d'emploi, de formation et d'enseignement :

- la Commission consultative en matière de formation, d'emploi et d'enseignement (CCFEE) et ses groupes de travail et le Bureau permanent de la formation en alternance,
- le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF) et ses groupes de travail,
- le dispositif de validation des compétences et son consortium (Comité directeur et Commission d'agrément),
- la Commission communautaire des profils et des qualifications (CCPQ),
- le Pacte Territorial pour l'emploi (PTE) et ses groupes de travail,
- le Comité de suivi du réseau des plates-formes pour l'emploi,
- le Comité de concertation avec la FeBISP⁽¹⁾,
- le Comité de pilotage de l'alphabétisation,
- l'Association européenne de la Formation professionnelle (AEFP),
- les centres de références professionnelles,
- le collège des fonctionnaires dirigeants des organismes d'emploi et de formation,
- l'asbl Synerjob.

Notons aussi la participation de Bruxelles Formation dans les centres de références de la Région de Bruxelles-Capitale : Iris Tech + (fabrications métalliques et industrie technologique) et Evoliris (technologies de l'information et des communications).

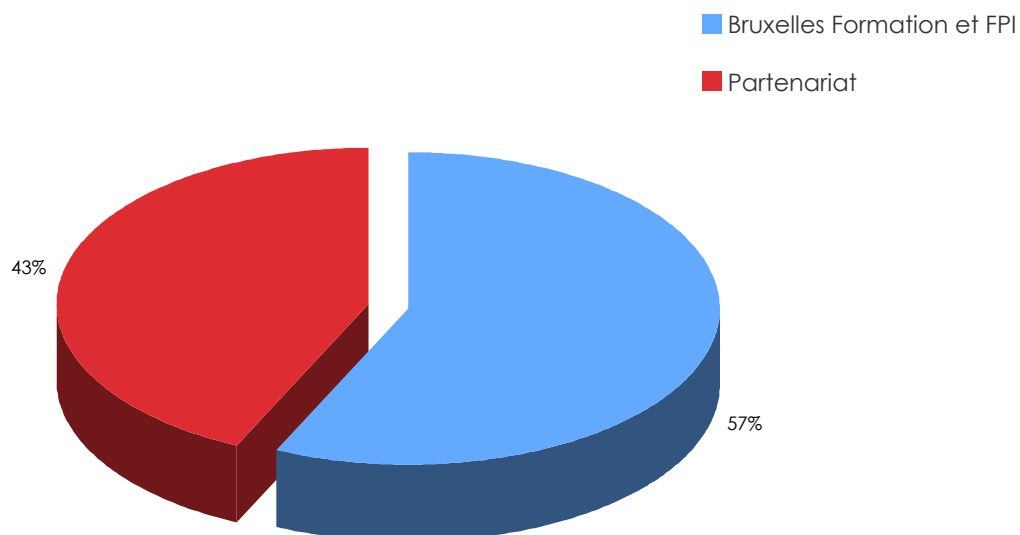
(1) FeBISP : Fédération bruxelloise des opérateurs de l'insertion socio-professionnelle

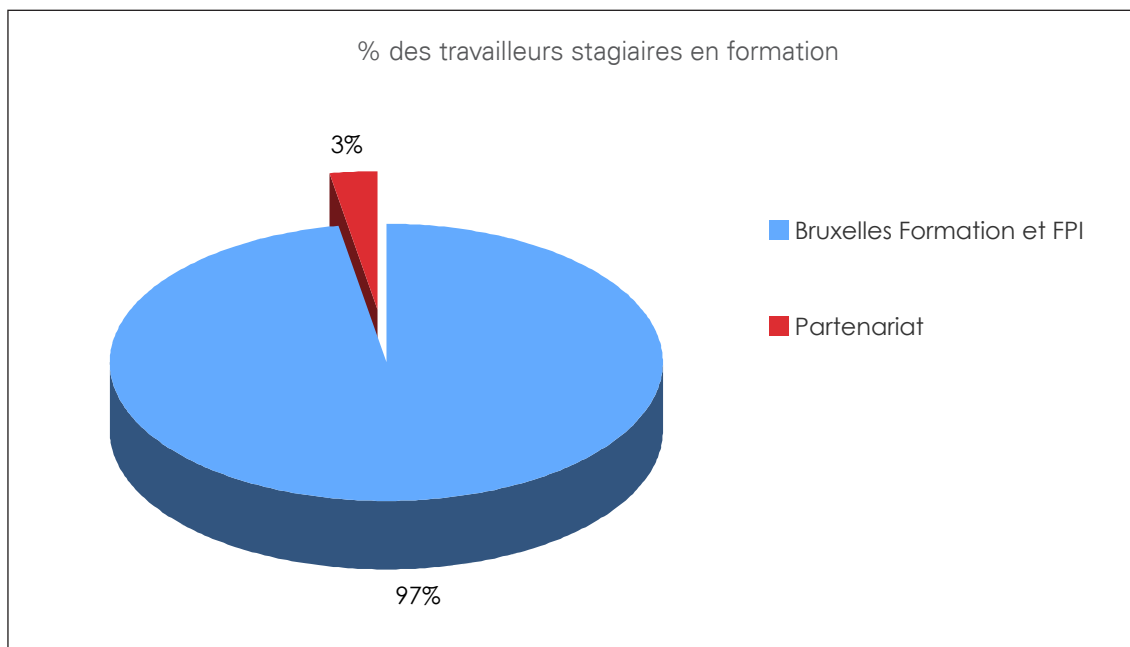
7.6. TABLEAUX RECAPITULATIFS

Tableau récapitulatif Bruxelles Formation, FPI, et partenariat

Bruxelles Formation						
Formation	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Bruxelles Formation et FPI	1633526	5844	99203	3225	1732729	9069
Partenariat	1674937	4406	9666	92	1684603	4498
Total des activités 2007	3308463	10067	108869	3317	3417332	13384
Total des activités 2006	3243344	9770	97367	3408	3340711	13178
Variation 2006-2007	+2,0%	+3,0%	+11,8%	-2,7%	+2,3%	+1,6%

% des demandeurs d'emploi stagiaires en formation





Profil des stagiaires total des activités

Profil des stagiaires – total des activités – 2007 – en %					
Hommes	48,7	Moins de 25 ans	18,6	Primaire ou moins	9,4
Femmes	51,3	25-34 ans	37,1	CESI	19,0
Belges	63,2	35-44 ans	27,7	CESS	27,7
Européens	8,2	45-54 ans	13,4	Supérieur	22,6
Autres	28,6	55 ans et plus	3,2	Autre / Indéterminé	21,3

Européens = Europe des 27



8

Annexes



8.1. ORGANISATION INTERNE DE BRUXELLES FORMATION

8.1.1 Régulation et coordination de la production

Responsable de division : André De Bie

Nombre de collaborateurs : 24 administratifs (23 équivalents temps plein) – 1 pédagogique (0,8 équivalent temps plein)

La division régulation et coordination de la production est chargée de la supervision et du suivi de toutes les activités de formation organisées par Bruxelles Formation ainsi que des partenariats avec les organismes d'insertion socioprofessionnelle, les ASBL de formation des personnes handicapées et les écoles de Promotion sociale.

Dans le cadre de ses missions, la division est également amenée à organiser et promouvoir les dispositifs spécifiques (mise en œuvre du plan d'accompagnement et de suivi actif des chômeurs, coordination du programme d'actions Fonds social européen, conventions avec les fonds sectoriels) ainsi que des mesures telles que le tutorat en entreprise, la formation professionnelle individuelle d'intégration en entreprise.

En étroite concertation avec les Pôles et les responsables des partenariats, la division établit les objectifs ainsi que les budgets y relatifs et leur exécution. Les décisions prises par le Comité de gestion concernant les nouveaux projets sont également préparées au sein de la Division en relation avec les Pôles. Elle gère et supervise également l'ensemble des données relatives aux parcours de formation (gestion des programmes de formation, gestion des contrats de formation, gestion administrative des partenariats, paiement des indemnités de formation).

Afin de rendre un meilleur service aux demandeurs d'emploi inscrits à Actiris et postulant pour une formation professionnelle organisée ou agréée par Bruxelles Formation, les deux organismes ont mis en place des procédures de complémentarité des missions de placement et de formation de l'un et de l'autre. A cet effet, les services ont développé l'application Corail de gestion des activités. Cet outil permet de suivre les étapes dans le parcours de formation du demandeur d'emploi et d'en communiquer les états par voie informatisée à Actiris. Les dossiers des demandeurs d'emploi sont mis à jour quotidiennement dans les fichiers d'Actiris.

L'accompagnement et le suivi actifs des chômeurs

Depuis le 1er juillet 2004, l'Accord de coopération sur le parcours d'insertion des demandeurs d'emploi vers la «convention de premier emploi» (auparavant Plan d'accompagnement des chômeurs - Pac) qui devait, notamment, garantir aux jeunes demandeurs d'emploi concernés le droit à un métier et l'occasion de s'insérer sur le marché du travail, a été remplacé par les mesures de l'Accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Régions et les Communautés relatif à l'accompagnement et au suivi actifs des chômeurs.

Les dispositions prévoient notamment des actions intensives de formation étendues progressivement à tous les chômeurs de moins de 50 ans à partir du 1er juillet 2006.

Grâce à des moyens supplémentaires émanant du pouvoir fédéral, Bruxelles Formation s'est mobilisé avec ses partenaires bruxellois pour renforcer et accroître son offre d'actions transversales et de formations professionnelles qualifiantes. Constitutives d'un programme spécifique baptisé « Nouveau Pac », ces actions ont représenté en 2007 un volume de 209.770 heures de formation pour 1.970 personnes.

La Cellule Relations Entreprises

La cellule Relations Entreprises de Bruxelles Formation coordonne toutes les actions de Bruxelles Formation visant à renforcer les collaborations avec les entreprises et les acteurs du marché du travail.

Située à l'administration centrale, elle anime un réseau de formateurs confirmés et spécialisés dans un secteur d'activités spécifiques. Ces formateurs, délégués aux relations avec les entreprises, sont chargés de développer les contacts avec les entreprises de leur secteur en vue de renforcer l'offre de stages et de favoriser l'insertion professionnelle des stagiaires formés par Bruxelles Formation.

Cette collaboration renforcée avec les entreprises permet également de mieux appréhender leurs besoins et d'y répondre par une offre de formation et de service adaptée.

En effet, le développement de l'offre de formation passe aussi par la mise en œuvre de mesures qui renforcent l'ancrage des formations auprès des entreprises. Ces mesures facilitent l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi ayant terminé une formation professionnelle qualifiante.

La mise en pratique de certains apprentissages dans un contexte professionnel permet de saisir les tâches principales d'un métier, leur organisation dans le temps et les types de relations ou de contacts professionnels qu'elles génèrent. Le stage permet d'exercer des tâches en utilisant des technologies que le centre de formation ne possède pas. Il confronte le stagiaire aux impératifs de performance d'un cadre professionnel, à la découverte de la culture d'entreprise et des relations de travail. Le stage en entreprise est souvent un tremplin pour l'insertion professionnelle.



8.1.2. Etudes et développement

Responsable de division : Jocelyne Pirdas

Nombre de collaborateurs : 10 administratifs – 5 pédagogiques (4,6 équivalents temps plein)

Études et statistiques

Le service Études et statistiques travaille à partir des bases de données internes et produit des statistiques relatives à l'activité de formation ainsi que des informations sur l'environnement socio-économique et institutionnel dans lequel s'inscrit Bruxelles Formation.

Production de données sur les activités de formation

Le service centralise et compile, à des fins statistiques, l'ensemble des données, quantitatives et qualitatives, informatisées ou non, produites par les différentes entités de Bruxelles Formation et produit des outils utiles à la mise à jour de ses tableaux de bord.

Bruxelles Formation dans son environnement

Pour orienter son action, Bruxelles Formation prend en compte des données statistiques relatives à l'emploi et au chômage au niveau européen, national et régional.

L'analyse des fonctions critiques

Bruxelles Formation assure l'analyse des fonctions critiques relevées par l'Observatoire bruxellois du marché du travail et des qualifications d'Actiris.

Pour rappel, une fonction critique est définie comme une profession pour laquelle les emplois sont plus difficiles à pourvoir. Les causes de pénuries sont classées en trois groupes :

- quantitatives : manque de candidats pour une profession déterminée,
- qualitatives : les candidats ne répondent pas aux exigences posées,
- liées aux conditions de travail défavorables : salaires, travail pénible ou dangereux, ...

Ces données - considérées comme « brutes » par Bruxelles Formation - doivent donc être affinées et utilisées en complément d'autres sources d'information :

- la nature de la pénurie : Bruxelles Formation ne peut pas agir sur une pénurie liée à des conditions de travail difficiles ;
- les spécificités, les moyens (pérennité du caractère critique, nombre d'offres reçues).

Elaboration des indicateurs et de tableaux de bord

Le SES(1), en collaboration avec les autres services, élabore les principaux indicateurs de réalisation et d'impact (existants ou à construire) de Bruxelles Formation et de leur mise à disposition sous forme de tableaux de bord.

(1) Service études et statistiques

Le développement des services à l'utilisateur

Il s'agit de mettre en œuvre les dispositifs qui concourent à l'amélioration des services à l'utilisateur (le stagiaire ou candidat-stagiaire), considéré comme acteur de son parcours de formation.

Le programme de formation à la citoyenneté

Le programme de formation citoyenne concerne aujourd'hui l'ensemble des formations qualifiantes de Bruxelles Formation Bureau & Services, Bruxelles Formation Logistique, Bruxelles Formation Industrie et Bruxelles Formation Construction. Ce programme a concerné 582 stagiaires, 45 sessions, 90 modules et 1.330 heures données pour l'année 2007.

La mesure de la satisfaction des usagers

Un dispositif d'enquête de satisfaction est en cours de préparation. D'ici fin 2008, il concernera l'ensemble des stagiaires sortant des formations de Bruxelles Formation.

Les objectifs du dispositif : tenir compte des attentes des usagers, améliorer les services qui leur sont proposés, contribuer à l'amélioration de l'offre de formation de Bruxelles Formation.

L'accueil et l'information

En se basant sur les dispositions existantes, il s'agit de définir et mettre en œuvre une politique d'accueil et d'information qui traduise une culture d'entreprise qui s'affirme comme une « organisation accueillante et transparente ». Des actions de formation visant la sensibilisation du personnel à l'accueil du public ont été notamment préparées en vue de leur organisation en 2008.

La prise en compte des « compétences transversales »

Elle vise à définir pour l'organisation un concept autour des « compétences transversales liées au contexte professionnel » et à déterminer les modalités de leur mise en œuvre dans les formations qualifiantes afin de développer leur appropriation par les stagiaires.

Le développement des produits de formation

Il s'agit d'apporter aux Pôles de Bruxelles Formation un support méthodologique sur la conception des dispositifs et des produits de formation, ainsi qu'un soutien pédagogique qui implique tant les responsables opérationnels que le personnel formateur.

On peut pointer notamment la poursuite de la démarche référentielle (voir p.32), la modularisation des formations qualifiantes (p.31), le développement de passerelles inter-opérateurs (projet européen « Thésée » notamment), la reconnaissance des acquis à l'entrée en formation et la participation aux travaux du Consortium de validation des compétences (p.33).



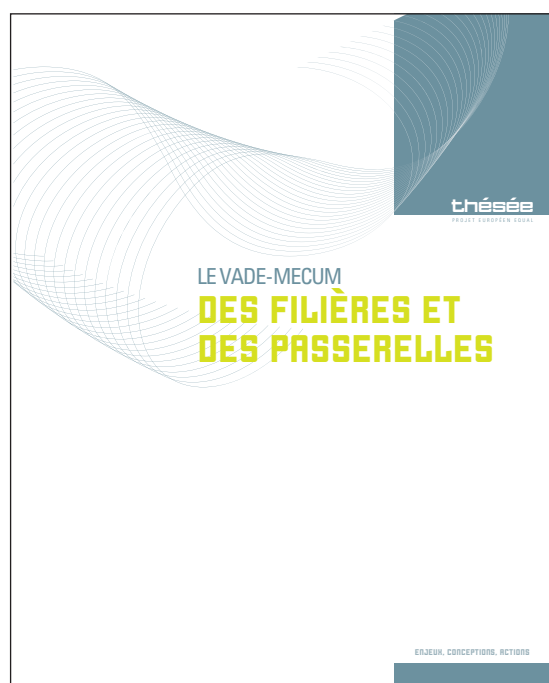
Le projet européen Equal Thésée, coordonné par Bruxelles Formation, d'une durée de 18 mois, s'est clôturé le 1er mars 2008. Son objectif est de faciliter le parcours de formation et d'insertion professionnelle du demandeur d'emploi. Deux outils - un guide méthodologique et un vade-mecum - ont ainsi été réalisés et diffusés. Ces brochures sont destinées aux acteurs bruxellois et wallons de formation professionnelle, d'insertion socioprofessionnelle et d'enseignement. Elles présentent les aspects liés aux partenaires, aux organisations et aux méthodes des filières et des passerelles de formation et d'insertion.

La documentation

Le service bibliothèque-documentation gère toutes les commandes d'ouvrages, de revues et de logiciels didactiques et de supports média pour l'ensemble de Bruxelles Formation. Il organise la mise à disposition de l'information sur la documentation disponible pour l'ensemble des services et des centres de Bruxelles Formation, via le logiciel Alexandrie, accessible à l'ensemble du personnel.

Le service a commencé réaliser une veille documentaire sur des thèmes ciblés. Il met ensuite cette information à disposition du personnel. Il effectue des recherches documentaires ponctuelles, sur demande.

Depuis fin 2007, le service est impliqué dans le soutien documentaire au projet de développement d'une politique qualité.



8.1.3. La cellule presse et communication

Responsable et communication externe : Patricia De Schutter

Communication interne : Sandrine Mary

(1,8 équivalent temps plein)

En 2007, la cellule presse et communication a travaillé sur le rafraîchissement de l'image et la visibilité de Bruxelles Formation en région bruxelloise.

La nouvelle charte graphique, axée sur l'humain et les métiers, a été déclinée sur tous nos supports de communication (dépliants, fardes, affiches, brochures, site Internet, ...)

Les actions suivantes ont été réalisées :

Le 28 février, nous avons inauguré notre nouveau bâtiment, situé rue Royale, abritant Bruxelles Formation Carrefour et Bruxelles Formation Tremplin. Cette inauguration a regroupé tous nos partenaires qui, par jeu de rôle, ont pu vivre le parcours d'un demandeur d'emploi.

Placement d'une signalétique externe sur tous nos bâtiments qui sont désormais clairement identifiés. La signalétique interne a également été revue de façon à ce que l'utilisateur se sente accueilli.

Le 26 septembre, le 7ème rallye langues de Bruxelles Formation a regroupé 550 stagiaires. Par groupes de 20 personnes, encadrés d'un parrain, membre du personnel, ils ont sillonné Bruxelles pour répondre à des questions ludiques sur les 27 langues de l'Union européenne et découvrir des lieux insolites comme le Musée des Egouts. La remise des prix a eu lieu aux Halles Saint-Géry en présence de notre Ministre de tutelle, Madame Françoise Dupuis.

Le 1er septembre, nous avons lancé le nouveau site de Bruxelles Formation. Convivial et didactique, il a été complètement retravaillé en fonction de l'utilisateur qu'il soit demandeur d'emploi, travailleur ou entreprise. Le lancement du site a été relayé par une campagne média: bandeaux tram / bus, parutions pleine page ou couverture dans le journal Métro, réalisation d'une vidéo de présentation de Bruxelles Formation et présentoirs dans les lieux publics et les entreprises.

Bruxelles Formation Industrie a participé avec 10 stagiaires "mécanique auto" aux 24 heures 2 CV de Francorchamps les 10 et 11 novembre. La 2 CV préparée par les stagiaires et leur formateur a terminé première de sa catégorie.

Riche en événements, l'année s'est clôturée par une campagne media en décembre : spots TV, spots radio, bandeaux bus et tram durant tout le mois.

La fin d'année a été l'occasion pour le Directeur général de passer dans les pôles pour présenter l'état d'avancement du plan de développement de Bruxelles Formation.



8.1.4. La cellule centrale informatique

Responsable : Philippe Mele

Nombre de collaborateurs : 6 administratifs (5,3 équivalents temps plein) – 6 pédagogiques (5,25 équivalents temps plein)

Cette cellule centrale informatique s'occupe :

- de la gestion du parc informatique, en ce compris sa maintenance et son optimisation (installations, sécurité, réseau, messagerie, interventions),
- du développement et de la maintenance d'applications informatiques,
- de la collaboration avec d'autres organismes,
- des télécommunications,
- du parc matériel média et bureautique (photocopieurs, fax, audio-visuel).

La gestion du parc informatique a concerné, entre autres, en 2007:

- 1.050 ordinateurs,
- 32 salles de cours informatisées,
- 7 centraux téléphoniques en gestion propre,
- 26 serveurs.

La collaboration avec d'autres organismes touche notamment Actiris et nos partenaires de l'insertion socioprofessionnelle dans le cadre du réseau des plates-formes pour l'emploi (RPE). Plus de 160 personnes extérieures à Bruxelles Formation utilisent quotidiennement notre application de gestion des dossiers stagiaires. Une "triangulation informatique" (Bruxelles Formation – partenaires – Actiris) contribue à rendre plus performant le parcours administratif de ces dossiers.

A côté de la gestion structurelle de la cellule, l'année 2007 a été marquée par :

- l'aboutissement de la centralisation de différents services informatiques : le passage à un domaine unique et à une messagerie unifiée permet une meilleure gestion et une meilleure accessibilité des agents aux ressources informatiques,
- une mise à jour du parc informatique dans certains pôles de formation, aboutissant à une uniformisation du matériel utilisé,
- la mise en place d'outils de maintenance à distance du parc informatique.

8.1.5 La cellule qualité

Responsable : Pierre Flamand

Nombre de collaborateur : 1 (1,8 équivalent temps plein)

La cellule qualité est chargée de la mise en place d'un système de qualité au sein de Bruxelles Formation, système qui sera basé sur les normes ISO 9001 et EFQM.

8.1.6. La division ressources humaines

Responsable de division : Elisabeth D'Andriesens

Nombre de collaborateurs : 11 administratifs (9,5 équivalents temps plein) - 2 pédagogiques (1 équivalent temps plein)

LE BILAN SOCIAL 2007

Travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice 2007

	Nombre moyen de travailleurs
Temps plein 2007	293,50
Temps partiel 2007	49,50
Total en équivalent temps plein 2007	325,34
Total en équivalent temps plein 2006	324,88

Situation au 31.12.2007

Au 31 décembre 2007	Temps plein (UPO) ⁽¹⁾	Temps partiel (UPO)	équivalent temps plein
Travailleurs inscrits	292	48	322,65
Contrats à durée indéterminée	267	44	296,65
Contrats à durée déterminée	14	3	14,50
Contrats de remplacement	11	1	11,50
Hommes	145	8	150,20
Femmes	147	40	172,45
Personnel de direction	3	0	3
Employés	288	46	317,35
Ouvriers	1	2	2,3

Au 31.12.2007, le personnel de Bruxelles Formation était composé de 170 pédagogiques et de 155 administratifs. L'Institut comptait 53,4 % de femmes et 46,6% d'hommes.

Mouvements de l'année

	Temps plein (UPO)	Temps partiel (UPO)	Équivalent temps plein
Entrées	22	4	24
Sorties	21	2	22,6

Les mesures en faveur de l'emploi

	Nombre de travailleurs (UPO)	Équivalent temps plein
Interruption complète de carrière	8	7,55
Interruption de carrière à temps partiel	35	34,40
Rosetta	3	3
Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	8	8
Total 2007	54	52,95
Total 2006	55	52,60

(1) UPO : Unités de personnes occupées



LES FORMATIONS DU PERSONNEL

En 2007, les actions visant le développement des compétences ont concerné 750 personnes :

Formations collectives :

LA COHÉSION D'ÉQUIPE :

Une action en 3 phases, menée par le C.F.I.P., visant à développer la cohésion d'équipe et à atteindre un positionnement partagé sur les objectifs, les missions et l'organisation de Bruxelles Formation Tremplin a été mise en œuvre.

Il ressort de cette action plus de clarté dans la répartition des responsabilités, des messages plus clairs, une meilleure cohésion et communication entre les membres de l'équipe.

FORMATION POUR LE SECTEUR SECONDAIRE :

Afin d'aider nos formateurs à établir un diagnostic de leurs qualités pédagogiques et à déceler leurs besoins en terme de développement des compétences, le B.I.E.F. a organisé une formation de 20 jours pour 30 formateurs du secteur secondaire autour de 6 domaines : structuration d'une leçon ; élaboration d'objectifs pédagogiques ; différentes méthodes pédagogiques ; techniques d'animation – formation ; supports pédagogiques ; évaluation de la formation.

FORMATION DES DÉLÉGUÉS RELATIONS-ENTREPRISES :

Les délégués « entreprises » ont pu se former de façon continue pour demeurer performants dans leur activité de placement des stagiaires en fin de formation. Ils ont bénéficié de 3 modules de formation: "Développer son efficacité avec les entreprises", "Communiquer avec les entreprises" et "Négocier avec les entreprises".

FORMATION SÉCURITÉ :

39 membres du personnel ont suivi, au Centre Européen pour la Sécurité, une formation de base ou un recyclage comme équipier de première intervention et/ou secouriste.

FORMATION AU TACHYGRAPHE DIGITAL :

En octobre, l'ensemble de l'équipe pédagogique de Bruxelles Formation Logistique a reçu une formation d'une demi-journée à l'utilisation du tachygraphe digital.

LA GESTION DES TENSIONS DANS LE CADRE DE LA RELATION AVEC LES USAGERS :

Une formation s'est tenue pour une trentaine d'administratifs en contacts réguliers avec ceux-ci.

FORMATION DE FORMATEURS :

L'équipe de Bruxelles Formation Entreprises a suivi une journée de formation sur le thème «Optimiser les chances de réussite de vos apprenants en seulement 3 heures grâce à 21 idées et techniques pédagogiques prêtes à l'emploi».

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ :

Durant le mois d'août, 22 membres du personnel ont participé aux journées thématiques organisées par le CUNIC dans le cadre de leur Université d'été.

Formations individuelles :

74 journées ont été consacrées au développement des compétences des agents administratifs et 244 journées au développement des compétences du personnel pédagogique. Au total, ces formations individuelles représentent 182 avis de mission.

8.1.7. La division infrastructure

Responsable de division : Christine Van Espen – Inspectrice générale

Nombre de collaborateurs : 6 administratifs (6 équivalents temps plein) - 2 pédagogiques (1,5 équivalents temps plein)

La division infrastructure est chargée de diverses missions :

- Procéder à l'acquisition et la location de biens immobiliers pour Bruxelles Formation.
- Pourvoir à l'entretien de l'ensemble des bâtiments de l'institut.
- Procéder à des travaux lourds, voire à des remises à neuf afin de répondre aux besoins de nouvelles affectations ou à des mises en conformité des lieux.
- Procéder à des aménagements et réparations légères par son équipe volante de maintenance.
- Veiller à ce que les normes figurant dans le règlement général sur la protection du travail (RGPT) soient respectées. Cette mission est réalisée en collaboration avec le conseiller en prévention de Bruxelles Formation.



8.1.8. Le service juridique

Responsable Service : Sylvie Scheman

Nombre de collaborateurs : 3 administratifs (2,8 équivalents temps plein)

Le service juridique est chargé de gérer le portefeuille des assurances, les procédures relatives à la passation des marchés publics, la chancellerie du Comité de gestion, y compris dans tous leurs aspects de traitement et de suivi. Il assure enfin le traitement et le suivi de l'ensemble des dossiers comportant des aspects juridiques et fournit les conseils utiles en la matière.

Il effectue également une mission de veille et d'archivage quant à la législation qui concerne Bruxelles Formation.

Il contribue à l'élaboration de textes tels que contrats, conventions, protocoles, accords de coopération, arrêtés, ...

Il coordonne les dossiers en contentieux en relation avec les avocats désignés par Bruxelles Formation.



8.1.9. La division budget-comptabilité-finances-acquisitions

Responsable de division : Benoît Gérard

Nombre de collaborateurs : 17 administratifs (15,6 équivalents temps-plein) - 1 pédagogique

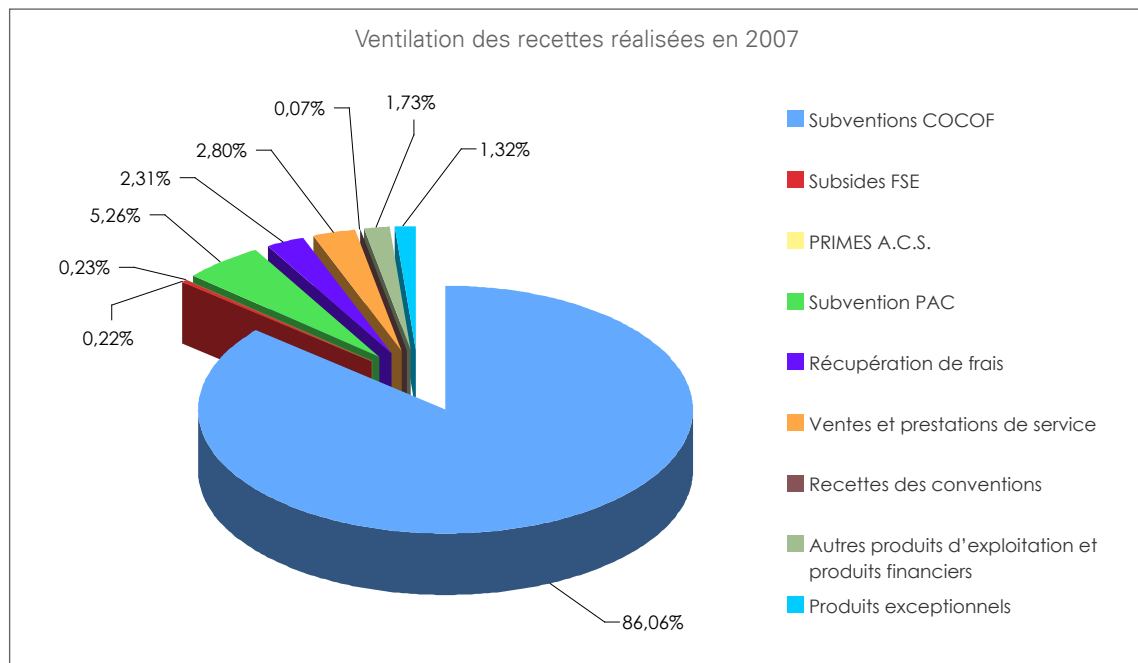
Cette division est chargée de :

- élaborer et suivre l'exécution des budgets annuels de Bruxelles Formation,
- tenir la comptabilité de Bruxelles Formation,
- superviser et assurer les achats de consommation courante et d'investissement (hors matériel informatique et bâtiment).

8.2. ETAT DES DÉPENSES ET RECETTES AU 31/12/2007

8.2.1. Recettes budgétaires au 31/12/2007

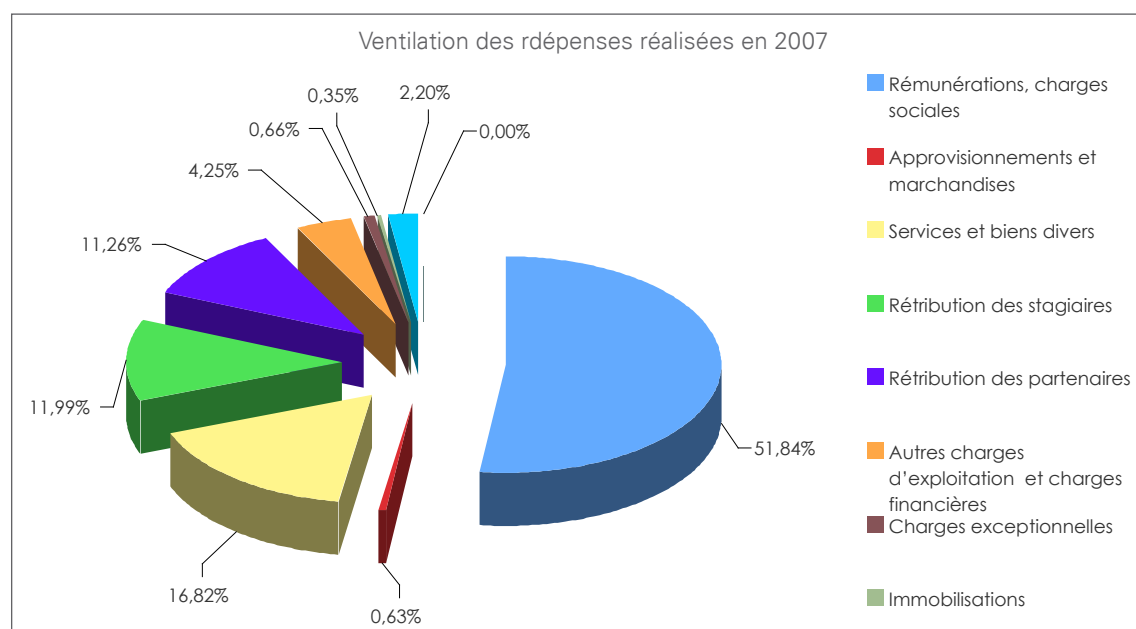
RECETTES	AJUSTE	REALISE	ECARTS
Subventions COCOF	27 053 213,00	27 049 917,03	-3 295,97
Subsides FSE	3 995 338,41	70 553,23	-3 924 785,18
PRIMES A.C.S.	73 000,00	71 647,30	-1 352,70
Subvention PAC	1 661 700,00	1 653 450,00	-8 250,00
Récupération de frais	658 197,93	726 215,79	68.017,86
Ventes et prestations de service	891 474,00	880 640,50	-10 833,50
Recettes des conventions	0,00	21 536,14	21 536,14
Autres produits d'exploitation et produits financiers	491 138,94	542 990,24	51.851,30
Produits exceptionnels	110 000,00	414 577,64	304 577,64
TOTAUX	34 934 062,28	31 431 527,87	-3 502 534,41





8.2.2. Dépenses budgétaires au 31/12/2007

DÉPENSES	AJUSTE	REALISE	ECARTS
Rémunérations, charges sociales	17 912 069,85	17 405 427,91	506 641,94
Approvisionnements et marchandises	223 209,00	212 344,50	10 864,50
Services et biens divers	6 340 411,18	5 646 209,10	694 202,08
Rétribution des stagiaires	4 064 054,50	4 026 795,30	37 259,20
Rétribution des partenaires	3 967 957,00	3 779 386,75	188 570,25
Autres charges d'exploitation et charges financières	1 427 976,63	1 426 851,15	1 125,48
Charges exceptionnelles	249 999,93	220 778,84	29 221,09
Immobilisations incorporelles	115 943,51	116 062,31	-118,80
Equipement, mobilier, matériel	618 032,85	739 148,42	-121 115,57
Terrains et constructions	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	34 919 654,45	33 573 004,28	1 346 650,17



8.3. COMPTES DE RÉSULTATS AU 31/12/2007

8.3.1. Produits au 31/12/2007

PRODUITS	2007	2006	2007/2006
	en €	en €	en %
I. PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	30 551 278,85	34 023 633,97	-10,21
A. Prestations pour partenaires de formation et recettes conventions particulières	880 640,50	881 428,83	-0,09
B. Recettes conventions particulières	21 536,14	16 160,49	33,26
D. Autres produits d'exploitation	29 649 102,21	33 126 044,65	-10,5
Subvention Commission communautaire française	26 723 000,00	25 994 000,00	2,8
Subside COCOF - CCFEE (Bureau Alternance et autres)	115 213,00	61 479,56	87,4
Subsides Divers	211 704,03	280 711,60	-24,58
Subventions Fonds social européen	70 553,23	4 056 115,78	-98,26
Subventions primes ACS	71 647,30	69 934,08	2,45
Subsides PAC	1 653 450,00	1 653 450,00	0
Plus-values de réalisation sur immob.corporelles	1 610,00	19 331,80	-91,67
Récupérations de frais	801 924,65	991 021,83	-19,08
IV. PRODUITS FINANCIERS	465 671,38	293 551,57	58,63
B. Produits des actifs circulants	465 668,41	293 550,84	58,63
C. Autres produits financiers	2,97	0,73	306,85
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	414 577,64	120 004,18	245,47
B. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	665,69	-100
E. Autres produits exceptionnels	414 577,64	119 338,49	247,4
TOTAL PRODUITS	31 431 527,87	34 437 189,72	-8,73

8.3.2. Charges au 31/12/2007

CHARGES		2007	2006	2007/2006
		en €	en €	en %
II.	COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	32 823 316,08	31 953 081,35	2,72
A.	Matières premières et fournitures	257 813,39	221 091,39	16,61
	1. Achats	212 283,40	228 240,15	-6,99
	2.Variation de stock	45 529,99	-7 148,76	-736,89
B.	Services et biens divers	13 459 303,00	12 834 024,63	4,87
	Prestations sociales	2 635 799,75	2 613 056,00	0,87
	Autres frais de stagiaires	1 390 995,55	1 320 185,40	5,36
	Coût des partenaires de formation	3 779 386,75	4 061 162,61	-6,94
	Autres biens et services divers	5 653 120,95	4 839 620,62	16,81
C.	Rémunérations; charges sociales et pensions	17 398 516,06	17 334 044,82	0,37
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 441 703,17	1 508 090,13	-4,4
E.	Réductions de valeurs sur stocks et sur créances commerciales (dotations +; utilisations et reprises -)	0	0	0
F.	Provisions pour risques et charges (dotations +; utilisations et reprises -)	13 925,74	-223 572,38	-106,23
G.	Autres charges d'exploitation	252 054,72	279 402,76	-9,79
V.	CHARGES FINANCIERES	310 317,86	375 162,84	-17,28
A.	Charges de dettes	295 008,87	310 810,82	-5,08
B.	Autres charges financières	15 308,99	64 352,02	-76,21
VIII.	CHARGES EXCEPTIONNELLES	230 789,25	356 877,62	-35,33
D.	Amortissements	10 010,41	11 249,98	-11,02
E.	Autres charges exceptionnelles	220 778,84	345 627,64	-36,12
X.	IMPOTS	19 055,27	17 595,36	8,3
XI.	BENEFICE / PERTE DE L'EXERCICE	-1 951 950,59	1 734 472,55	-212,54
TOTAL CHARGES		31 431 527,87	34 437 189,72	-8,73

8.4. BILAN AU 31/12/2007

8.4.1. Actif au 31/12/2007

ACTIF		2007	2006	2007/2006
		en €	en €	en %
ACTIFS IMMOBILISES		22 000 922,77	22 605 590,54	-2,67
II	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	119 301,47	130 850,76	-8,83
III	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 335 622,70	22 042 485,72	-3,21
	A. Terrains et constructions	19 923 947,21	20 484 907,24	-2,74
	B. Equipements, mobiliers et matériels à usage pédagogique	609 672,77	641 420,49	-4,95
	C. Equipements, mobiliers et matériels roulants à usage administratif	802 002,72	916 157,99	-12,46
IV	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	545 998,60	432 254,06	26,31
	C. Cautionnements en numéraire	545 998,60	432 254,06	26,31
ACTIFS CIRCULANTS		20 732 245,65	20 570 373,72	0,79
VI	STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	336 300,47	381 830,46	-11,92
	A. Matières premières et fournitures	269 898,59	294 423,03	-8,33
	B. Outillages et petit matériel didactique	66 401,88	87 407,43	-24,03
VII	CREANCES A UN AN AU PLUS	2 575 517,18	9 269 632,67	-72,22
	A. Créances sur partenaires de formation	693 710,98	1 116 946,53	-37,89
	B. Subventions et créances diverses	1 881 806,20	8 152 686,14	-76,92
VIII	PLACEMENTS DE TRESORERIE	16 921 916,46	8 000 138,46	111,52
IX	VALEURS DISPONIBLES	682 842,59	2 638 058,37	-74,12
X	COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIF	215 668,95	280 713,76	-23,17
TOTAL ACTIF		42 733 168,42	43 175 964,26	-1,03



8.8.2. Passif au 31/12/2007

PASSIF		2007	2006	2007/2006
		en €	en €	en %
FONDS SOCIAL		27 183 771,74	29 135 722,33	-6,7
IV	FONDS DE L'IMMOBILISE	21 454 924,17	22 173 336,48	-3,24
IV	FONDS DE RESERVE POUR IMMEUBLES	2 933 248,13	2 933 248,13	0
IV	RESERVE FONDS DE ROULEMENT	6 900 000,00	6 900 000,00	0
V	RESULTAT CUMULE	-4 104 400,56	-2 870 862,28	42,97
PROVISIONS		212 210,55	234 844,65	-9,64
VII.A	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	212 210,55	234 844,65	-9,64
	3. Provisions pour autres risques et charges	82 477,32	85 551,58	-3,59
	4. Provisions pour VA et heures supplémentaires	105 733,23	142 293,07	-25,69
	5. Provisions pour litiges en cours	24 000,00	7 000,00	242,86
DETTES		15 337 186,13	13 805 397,28	11,1
VIII	DETTES A PLUS D'UN AN	5 398 360,91	6 231 154,44	-13,36
IX	DETTES A UN AN AU PLUS	9 719 815,59	7 252 994,09	34,01
	A. Dettes échéants dans l'année	293 478,53	306 108,30	-4,13
	C. Fournisseurs et partenaires de formation	4 385 946,74	4 129 623,36	6,21
	E. Dettes fiscales et salariales	2 253 004,88	2 487 676,18	-9,43
	F. Subventions, stagiaires et divers	2 787 385,44	329 586,25	745,72
X	COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF	219 009,63	321 248,75	-31,83
TOTAL PASSIF		42 733 168,42	43 175 964,26	-1,03

8.5. LETTRE DU RÉVISEUR



EuraAudit de Ghellinck
 Réviseurs d'entreprises
 Société civile à forme coopérative à responsabilité limitée



ASSOCIÉS
 Georges ARCELIN
 Dominique de GHELLINCK*
 Stéphane de LOVINFOSSE**
 Réviseurs d'entreprises
 *Membre de l'IRE Luxembourg
 **Expert-comptable I & C

Rapport du Réviseur d'entreprises
 sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2007
 présenté au Ministère de tutelle de
 l'organisme d'intérêt public

**INSTITUT BRUXELLOIS FRANCOPHONE
 POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
 "I.B.F.F.P."
 Rue de Stalle 167
 1180 Bruxelles

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le résultat de la mission de contrôle qui nous a été confiée pour l'exercice clos au 31 décembre 2007. Notre mandat a été conclu dans le cadre d'un audit contractuel, d'une durée de 3 ans renouvelable, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 16 mars 1954. Au cours de l'année 2005 Monsieur le Ministre de la Région de Bruxelles Capitale a marqué son accord sur le deuxième renouvellement de cette désignation.

Nous avons procédé à la révision de la situation des valeurs actives et passives de l'I.B.F.F.P. arrêtée au 31 décembre 2007 ainsi que des comptes de recettes et dépenses clôturés à la même date. L'organisme observe la loi et les arrêtés régissant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Le schéma de la situation active et passive présentée a été adapté, quant à la terminologie de certaines rubriques, à la réglementation du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public.

L'article 6 paragraphe 2 de la loi stipule que les comptes annuels doivent être dressés au plus tard pour le 30 avril de l'année suivante. Ce terme n'a pas pu être respecté pour les comptes de l'exercice 2007. Il y a toutefois lieu de souligner le délai utile pour l'obtention des informations provenant de différentes sources administratives qui rend quasi impossible le respect du calendrier statutaire.

L'inventaire des valeurs actives et passives, dont le total s'élève à 42.733.168,42 € et le relevé des recettes et dépenses qui se solde par un excédent des charges par rapport aux ressources pour un montant de 1.951.950,59 € ont été établis sous la responsabilité de la Direction générale et seront arrêtés par le Comité de gestion conformément aux articles 6 et 7 de la loi du 16 mars 1954, au cours de la réunion qui se tiendra avant fin juin 2008.

**Attestation sans réserve de la situation active et passive clôturée le 31.12.2007
 et du relevé des recettes et des dépenses avec paragraphe explicatif**

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'inventaire des valeurs actives et passives et le relevé des recettes et dépenses ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes des organismes d'intérêt public ou par similitude aux comptes annuels des entreprises commerciales en Belgique.

Avenue de Broqueville, 40 - 1200 Bruxelles - Belgique - Parking clients rue de la Cambre
 Tél. +32 (0)2 776 06 06 - Fax +32 (0)2 762 16 35 - Email: tyarco@euraudit.be - www.euraudit.be
 Banque 310-0737976-86 - RPM Bruxelles - TVA BE 0430 327 830
 IBAN : BE78 3100 7379 7686 - BIC : BBRUBEBB



Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'Institut en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de l'Institut ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans l'inventaire des valeurs actives et passives et dans le relevé des recettes et dépenses. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par l'Institut.

Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, l'inventaire des valeurs actives et passives et le relevé des recettes et dépenses clôturés au 31 décembre 2007, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, et des recettes et dépenses de l'Institut pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'impact de la non comptabilisation, pour certains exercices, des récupérations pour précomptes immobiliers dont le remboursement a été demandé auprès de l'administration compétente en la matière. Le résultat final de ces réclamations qui portent sur plusieurs exercices ne peut, à l'heure actuelle, selon l'opinion des responsables de l'Institut, être prévu. Une partie significative de la créance résultant de ces réclamations (soit environ 600.000,00 euros sur un total de 1.500.000,00 €) n'a pas été enregistrée dans les comptes annuels.

Mentions complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation sur l'inventaire des valeurs actives et passives et sur les recettes et dépenses:

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue en appliquant des directives plus complètes que celles prévues par l'arrêté royal du 7 avril 1954 portant règlement général sur le budget et la comptabilité des organismes d'intérêt public visés par la loi du 16 mars 1954.
- nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts de l'IBFFP ou de la loi sur les organismes d'intérêt public. L'affectation de l'excédent de ressources par rapport aux charges qui vous est présentée est conforme aux stipulations de l'arrêté royal du 7 avril 1954. Les modalités de cette affectation incluent les mouvements du fonds de l'immobilisé afin de d'équilibrer la fluctuation des comptes de patrimoine au montant des résultats de l'exercice.

Etabli à Bruxelles, le 30 mai 2008.

Serl Euraudit de GHELLINCK
Reviseurs d'Entreprises
Représentée par Georges ARCELIN
Reviser d'entreprises

INFORMATIONS GÉNÉRALES

BRUXELLES FORMATION CARREFOUR
Rue Royale, 93
1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Renseignements

BRUXELLES FORMATION
Rue de Stalle, 67
1180 Bruxelles
02.371.73.00

Sites utiles

www.bruxellesformation.be

(Le présent rapport annuel peut y être téléchargé en format .pdf)

www.dorifor.be

Toute demande d'informations statistiques complémentaires
peut être adressée au service

Etudes et statistiques

Téléphone : 02.371.74.08 - 02.371.74.15

Fax : 02.371.74.11

courriel : etudes.stats@bruxellesformation.be

La présente édition est assurée par le service presse et communication.

Le présent rapport est sorti de presse en juin 2008.

Éditeur responsable : Michel Pfeffer
Rue de Stalle, 67 - 1180 Bruxelles

No d'entreprise: 0252-168-920





www.bruxellesformation.be



COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE